



EN

OPERATOR'S MANUAL

CORDLESS SNOW SHOVEL

24V* IONMAX® | 5.0 Ah | 12-INCH

Model 24V-SS12-XR-CVR

Form No. ASP-24V-SS12-XR-CVR-880E-M



THANK YOU FOR YOUR PURCHASE!



- ✓ ACTIVATE YOUR **2 YEAR WARRANTY**
- ✓ RECEIVE **90 DAYS BONUS COVERAGE**
- ✓ VISIT **SHOPJOE.COM/REGISTER**

Place UPC sticker here

Failure to register your product purchase will not diminish your warranty rights. For more information visit shopjoe.com



UPGRADE YOUR COVERAGE AT SHOPJOE.COM/REGISTER

FOR UP TO 3, 4, OR 5 YEARS OF TOTAL TOOL COVERAGE

When we say we stand behind our product, we mean it! Now you can blow, mow, cut, saw or tend to any other yard task with confidence, knowing that if there is a problem with your tool within the warranty period, we will gladly solve it.

HAS YOUR SNOW JOE
EXPERIENCE LEFT
YOU SMILING? 😊

TELL YOUR FRIENDS AND TAG US!

We love to hear your feedback! Share your experience by writing comments and reviews on shopjoe.com, or connect with us on social media!



@SNOWJOECO

#GOWITHJOE

OR HAS SOMETHING
LEFT YOU LESS
THAN SATISFIED? 😞

WE'RE SORRY ABOUT THAT!

Our friendly customer service team is ready to help you with any issues you may have.

**CALL US**

1-866-225-9723



For fastest response

CHAT WITH USSHOPJOE.COM/CHAT

Original instructions.

© 2026 Manufactured for All Season Power LLC.

Snow Joe®, Sun Joe®, Aqua Joe® and Auto Joe® are registered trademarks used under license from Weather Brands LLC.

New Castle, DE, 19720

***DISCLAIMER:** Initial no-load voltage, when fully charged, peaks at 24V; nominal voltage under typical load is 21.6V.

SAVE THESE INSTRUCTIONS

CORDLESS SNOW SHOVEL

24V* IONMAX® | 5.0 Ah | 12-INCH

Model 24V-SS12-XR-CVR

Form No. ASP-24V-SS12-XR-CVR-880E-M

IMPORTANT!

Safety Instructions

All Operators Must Read These Instructions Before Use

Read all instructions before using this cordless snow shovel. Basic safety precautions should always be followed to reduce the risk of fire, electric shock and personal injury.

General Safety

You and any other operator of this snow shovel must read, understand and follow these instructions in their entirety, and should reread them at the start of each snow season. Failure to follow these instructions may result in ELECTRIC SHOCK, FIRE and/or serious PERSONAL INJURY.

Notice the personal safety alert symbol  used in this manual to draw your attention to a WARNING given along with the particular operating instruction. This means that the operation requires special ATTENTION, CAUTION and AWARENESS.

 WARNING! When using the power tool, basic safety precautions should always be followed to reduce the risk of fire, electric shock, and personal injury. These include:

- **Keep work area clean and well lit** – Cluttered, dark areas invite accidents.
- **Use the right product** – Do not use this machine for any job except that for which it is intended.
- **Replacement parts** – When servicing this unit, use only identical replacement parts. Replace or repair damaged cord immediately on the charger.

Do not use on gravel surfaces unless the snow shovel is adjusted for such surfaces in accordance with the operator's manual.
- **Keep children, bystanders and pets away** – All spectators, including pets, should be kept a safe distance away from the work area.

- **Dress properly** – Do not wear loose articles of clothing or jewelry. They can become caught in moving parts. Wear rubber boots.
- The cordless snow shovel should not be operated in the hand-held position. Do not operate while lifted off the ground. Use only with the unit resting on the ground.
- **Avoid accidental starting** – Make sure the safety switch and the on/off switch are in the off position before inserting the battery in the unit. Do not carry the cordless snow shovel with the safety switch and the on/off switch engaged.
- **Moving parts** – Keep hands and feet away from moving parts. Keep guards in place and in proper working order.
- ** CAUTION!** Exercise caution to avoid slipping or falling. Wear protective footwear that will protect your feet and improve your footing on slippery surfaces.
- **Use safety glasses** – Also use safety footwear, snug-fitting clothing and gloves.
- **Stay alert** – Watch what you are doing. Use common sense. Do not operate the cordless snow shovel when you are tired or under the influence of alcohol or drugs.
- **Do not force the tool** – It will perform better with less likelihood of personal or mechanical injury if it is used at the rate for which it was designed.
- **Do not overreach** – Keep proper footing and balance at all times.
- If the cordless snow shovel strikes a foreign object, follow these steps:
 - i. Stop the cordless snow shovel. Remove the battery.
 - ii. Inspect for damage.
 - iii. Repair any damage before restarting and operating the snow shovel.
- **Disconnect the tool** – Turn off the power switch and remove the battery when it is not in use, before servicing it, when changing accessories and when performing any other maintenance task.
- **Store idle tool indoors** – When not in use, the cordless snow shovel should be stored indoors in a dry, locked place out of the reach of children.
- **Maintain the cordless snow shovel with care** – Follow the applicable maintenance instructions for replacing parts and changing accessories. Lubrication is not required.

***DISCLAIMER:** Initial no-load voltage, when fully charged, peaks at 24V; nominal voltage under typical load is 21.6V.

Clearing a Clogged Rotor Housing

Hand contact with the rotating auger inside the rotor housing is the most common cause of injury associated with cordless snow shovels. Never use your hands to clear a clogged rotor housing.

To clear the rotor housing:

- Shut the motor off and remove the battery.
- Wait 10 seconds to be sure the auger has come to a complete stop.
- Always use a clean-out tool, not your hands, to free the rotating auger.

Battery & Charger Safety Instructions

We pay a great deal of attention to the design of every battery pack to ensure that we supply you with batteries that are safe, durable and have a high energy density. The battery cells have a wide range of safety devices. Each individual cell is initially formatted and its electrical characteristic curves are recorded. This data is then used exclusively to assemble the best possible battery packs.

Despite all the safety precautions, caution must always be exercised when handling batteries. The following points must be obeyed at all times to ensure safe use. Safe use can only be guaranteed if undamaged cells are used. Incorrect handling of the battery packs can cause cell damage.

IMPORTANT! Analyses confirm that incorrect use and poor care of high-performance batteries are the main factors responsible for product damage and/or personal injury.

 **WARNING!** To reduce the risk of injury, use only official 24V* IONMAX® designated chargers and battery packs. The use of other batteries or chargers poses a risk of fire, personal injury and damage.

 **WARNING!** Do not use a battery pack or product that has been damaged or modified. Damaged or modified batteries may exhibit unpredictable behavior resulting in fire, explosion or risk of injury.

Do not modify or attempt to repair the product or the battery pack except as indicated in the instructions for use and care. Do not wire a battery pack to a power supply or car cigarette lighter, as such misuse will permanently disable or damage the battery pack.

Have your battery pack serviced by a qualified repair person using only identical replacement parts. This will ensure that the safety of the battery pack is maintained.

 **WARNING!** To reduce the risk of electric shock, always unplug the charger before performing any cleaning or maintenance. Do not allow water to flow into the charger. Use a Ground Fault Circuit Interrupter (GFCI) to reduce shock hazards.

- **Remove battery** – Remove the battery pack from the tool when not in use, before servicing, or before performing any other maintenance task. Never leave the tool unattended while switched on. In the event of an accident or breakdown, switch off the tool immediately.
- **Avoid dangerous environments** – Do not charge the battery packs in rain, snow or in damp or wet locations. Do not use the battery pack or charger in the presence of explosive atmospheres (gaseous fumes, dust or flammable materials) because sparks may be generated when inserting or removing the battery packs, which could lead to a fire.

NOTE: The recommended charging temperature range is 41°F – 105°F (5°C – 40.5°C). Do not charge the battery outside in freezing weather; charge it at room temperature

- **Charge in a well-ventilated area** – Do not block the charger vents. Keep them clear to allow for proper ventilation. Do not allow smoking or open flames near a charging battery pack. Vented gases may explode.
- Charging batteries at a temperature below 41°F (5°C) will cause chemical damage to the cells and may cause a fire.
- **Maintain charger cord** – When unplugging the charger, pull the plug, not the cord from the receptacle to reduce the risk of damage to the power cord. Never carry the charger by its cord. Keep the cord away from heat, oil and sharp edges. Make sure the cord will not be stepped on, tripped over or subjected to damage or stress when the charger is in use. Do not use a charger with a damaged cord or plug. Replace a damaged charger immediately.
- **Do not use an extension cord unless it is absolutely necessary** – Using the wrong, damaged or improperly wired extension cord poses a risk of fire and electric shock. If an extension cord must be used, plug the charger into a properly wired 16 gauge or larger extension cord with the female plug matching the male plug on the charger. Make sure that the extension cord is in good electrical condition.
- **Do not expose the machine or battery packs to fire** – Exposure to fire or temperatures above 265°F (130°C) may cause the battery packs to explode, causing personal injury or damage. Toxic fumes and materials are created when battery packs are ignited.
- **Do not crush, drop or damage battery packs** – Do not use the battery pack or charger if they have sustained a sharp blow, been dropped, run over or have been damaged in any way (i.e. pierced with a nail, hit with a hammer, stepped on, etc.).
- **Do not disassemble** – Incorrect reassembly may pose a serious risk of electric shock, fire or exposure to toxic battery chemicals. If the battery or charger is damaged, contact an authorized Snow Joe® + Sun Joe® dealer or call the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723 for assistance.

- **Battery chemicals cause serious burns** – Never let a damaged battery pack contact the skin, eyes or mouth. If damaged, battery chemicals will react violently with air. Use rubber or neoprene gloves to safely dispose of the battery. If skin is exposed to battery chemicals, wash the affected area with soap and water. If eyes are exposed to battery chemicals, immediately flush with water for 20 minutes and seek medical attention. Remove and dispose of contaminated clothing.
- **Risk of short circuit** – A battery pack will short circuit if a metal object makes a connection between the positive and negative contacts on the battery pack. Do not place a battery pack near anything that may cause a short circuit, such as paperclips, coins, keys, screws, nails and other metallic objects. A short-circuited battery pack poses a risk of fire and severe personal injury.
- **Store your battery packs and charger in a cool, dry place** – Store the battery pack in a cool place, ideally at 77°F (25°C) and charged to 40%-60%.
- **Charge before use** – The battery pack supplied with your machine is only partially charged. The battery pack must be fully charged before using the shovel for the first time.
- **Battery Aging** – Lithium-ion batteries are subject to a natural aging process. A battery pack must be replaced at the latest when its capacity falls to just 80% of its capacity when new. Weakened cells in an aged battery pack are no longer capable of meeting the high power requirements needed for the proper operation of your machine, and therefore pose a safety risk.
- **Do not exhaustively discharge battery packs** – A complete discharge will damage the battery cells. The most common cause of exhaustive discharge is lengthy storage. Stop working as soon as the performance of a battery falls noticeably or the electronic protection system triggers. For optimum battery performance, charge the battery packs frequently. Place the battery packs in storage only after they have been charged to 40%-60%.
- **Do not overload battery packs** – Protect the shovel and battery from overloading. Overloads will quickly result in overheating and cell damage inside the battery housing even if it is not apparent externally. For safety reasons, the integrated protective cutoff will activate to switch off the equipment. After regular use, allow the battery packs to cool to room temperature before recharging them.

IMPORTANT! Do not attempt to turn on the machine if the protective cutoff has been activated. This may damage the battery packs.
- **Outlet voltage** – Please check the data marked on the rating label of the battery charger. Be sure that the voltage of the power supply matches that marked on the rating label. Never connect it to a different mains voltage.
- **Charger use** – Do not use the supplied battery charger to charge other types of battery packs or tools.
- **Do not overcharge battery packs** – Do not exceed the maximum charging times. Frequently overcharging the battery packs will result in cell damage. Do not leave battery connected to the charger for days on end.
- **Battery pack abnormalities** – Do not use batteries that have suffered swelling or deformation or those that exhibit other atypical symptoms (gassing, hissing, cracking, etc.).
- **Electrostatic discharge** – When handling batteries, be wary of electrostatic charge. Electrostatic discharges can damage the electronic protection system and the battery cells. To avoid electrostatic discharges, never touch the battery terminals.

Safety Symbols

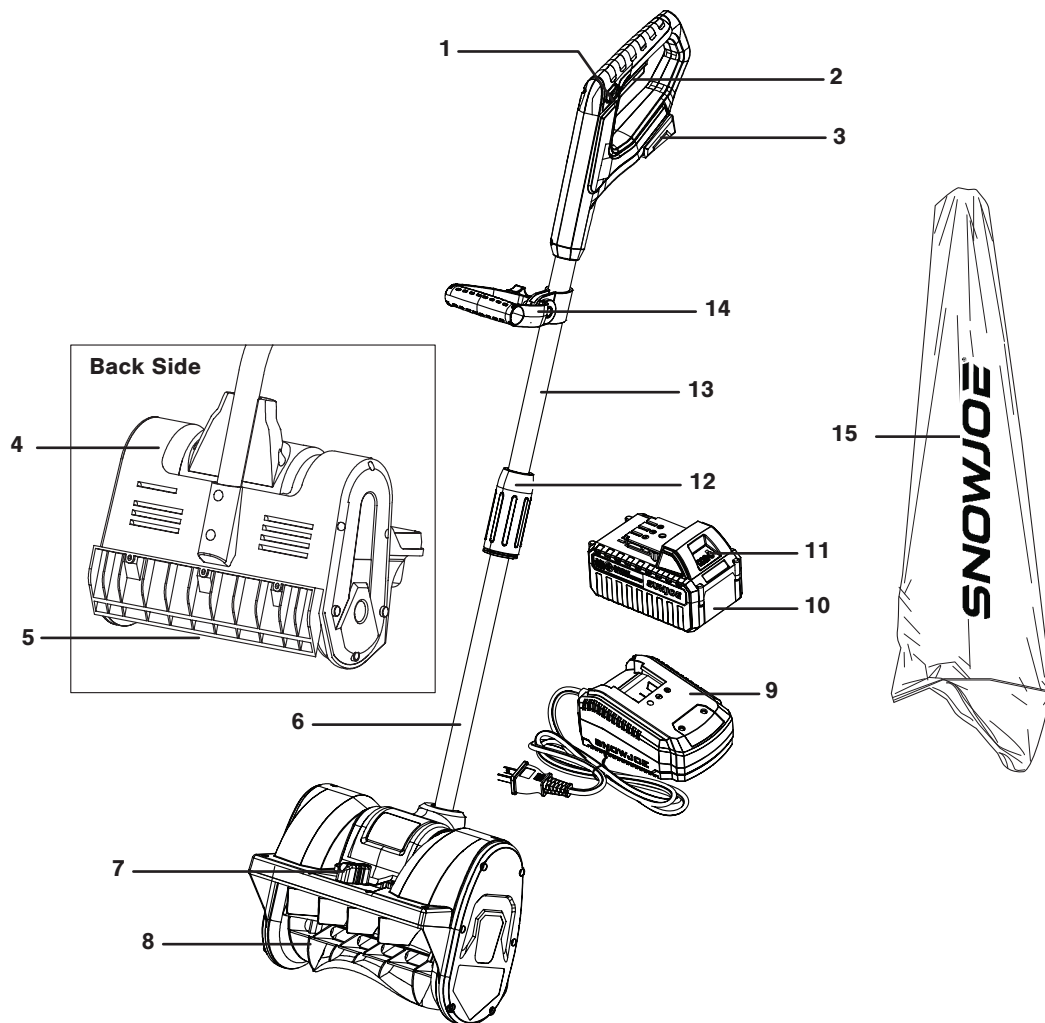
The following table depicts and describes safety symbols that may appear on this product. Read, understand, and follow all instructions on the product before attempting to assemble and operate.

Symbols	Descriptions	Symbols	Descriptions
	READ THE OPERATOR'S MANUAL(S) – Read, understand and follow all instructions in the user manual(s) before attempting to assemble and operate.		WARNING! Do not expose the unit to rain or wet conditions. Keep dry.
	SAFETY ALERT – Indicates a precaution, a warning or a danger.		CAUTION! Beware of stones and other foreign objects that could be thrown from the appliance.
	Wear eye protection.		Wear gloves during use to protect hands.
	Keep bystanders and children a safe distance (at least 11 yd/10 m) away from the work area.		Wear safety footwear at all times.
	DANGER! Cutting/dismemberment hazard - Keep hands away from the rotating auger.		DANGER! Cutting/dismemberment hazard - Keep feet away from the rotating auger.
	Keep hands, feet and clothing away from the rotating auger to avoid injury.		Do not use hands to unclog the auger.
	The rotating part will continuously run for several seconds after you turn off the machine.		Only use battery charger indoors.

Know Your 24V* IONMAX® Cordless Snow Shovel

Read the owner's manual and safety instructions carefully before operating the snow shovel. Compare the illustration below to the product in order to become familiar with the location of the various controls and adjustments. Save this manual for future reference.

1. Safety switch
2. On/off trigger switch
3. Battery compartment
4. Motor housing
5. Scraper bar
6. Lower pole
7. Angle control lever
8. Shovel auger
9. 24V* IONMAX® lithium-ion charger (24VCHRG-QC)
10. 24V* IONMAX® lithium-ion battery (24VBAT-XR)
11. Battery indicator
12. Locking collar
13. Upper pole
14. Auxiliary handle
15. Protective cover



Technical Data

Motor.....	500 W	No Load Speed.....	2200 RPM
Battery Voltage Max*.....	24V DC	Clearing Width.....	12 in. (30.5 cm)
Battery Capacity.....	5.0 Ah	Depth of Snow Cut Max.....	6 in. (15 cm)
Charger Input	120V AC, 60 Hz, 75 W	Throw Distance Max	20 ft (6 m)
Charger Output	26V DC, 2.2A	Net Weight	12.6 lbs (5.7 kg)
Charge Time Max	2 hr 20 min	Gross Weight.....	13.86 lbs (6.3 kg)
Rotor.....	2-blade paddle auger	Product Dimensions.....	52 in. (L) x 13.38 in. (W) x 7.87 in. (H)
		(After assembly)	132 cm (L) x 34 cm (W) x 20 cm (H)

***DISCLAIMER:** Initial no-load voltage, when fully charged, peaks at 24V; nominal voltage under typical load is 21.6V.

Unpacking

Carton Contents

- Cordless snow shovel
- Handle assembly
- 24V* IONMAX® lithium-ion battery
- 24V* IONMAX® lithium-ion charger
- Protective cover
- Manual

1. Carefully remove the cordless snow shovel and check to see that all of the above items are supplied.
2. Inspect the product carefully to make sure no breakage or damage occurred during shipping. If you find damaged or missing parts, DO NOT return the unit to the store. Instead, please call the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723.

NOTE: Do not discard the shipping carton and packaging materials until you are ready to use your new cordless snow shovel. Properly dispose of these materials in accordance with local regulations.

IMPORTANT! The equipment and packaging materials are not toys. Do not let children play with plastic bags, foils or small parts. These items can be swallowed and pose a suffocation risk!

Battery Pack Operation

The equipment is powered by a lithium-ion battery. The battery pack is completely sealed and maintenance-free.

Battery Charge Level Indicator

The battery pack is equipped with a push button for checking the charge level. Simply press the push button to read off the battery charge level from the LEDs of the battery indicator:

	
Lights	Light Indicators
	Charge level button
	The battery is at 30% capacity
	The battery is at 60% capacity
	The battery is fully charged

NOTE: If the battery indicator button does not appear to be working, charge the battery.

NOTE: Immediately after using the battery pack, the battery indicator may display a lower charge than it will if checked a few minutes later. The battery cells “recover” some of their charge after resting.

Charger Operation

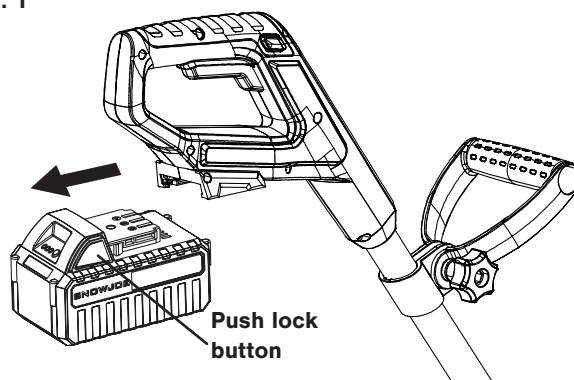
⚠ WARNING! Only charge 24V* IONMAX® lithium-ion battery packs with compatible 24V* IONMAX® lithium-ion chargers. Other types of chargers may cause personal injury and damage.

To reduce the risk of electric shock, do not allow water to enter into the charger.

Charging the Battery

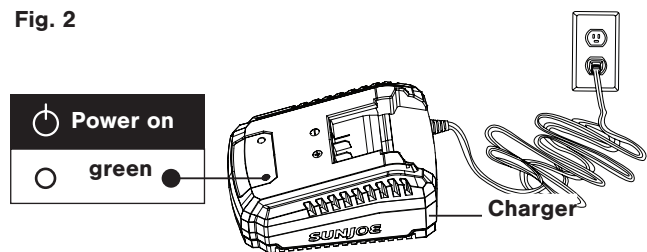
1. Push the push lock buttons on either side of the battery pack to pull it out from the battery compartment (Fig. 1).

Fig. 1

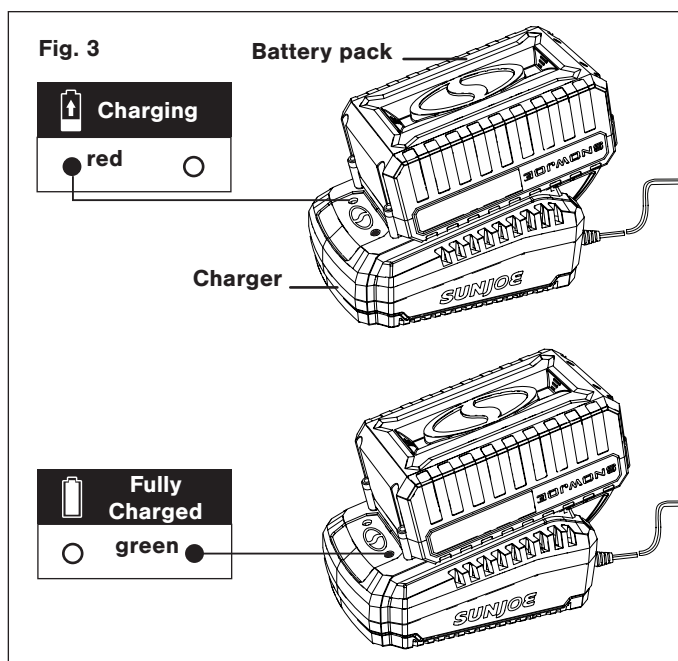


2. Check that the mains voltage is the same as that marked on the rating plate of the battery charger. Then, insert the charger's plug into the electrical wall outlet. When you plug in the charger, the top right green light will illuminate and stay green (Fig. 2).

Fig. 2



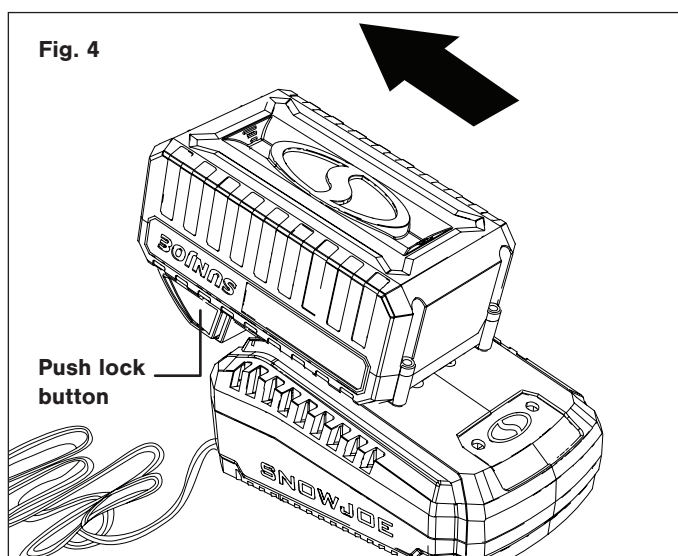
3. Place the battery pack into the charger by sliding the pack to lock it into position. When you insert the battery into the charger, the top right green light will go off, and the top left red light will illuminate to indicate that the battery is charging (Fig. 3).



4. When the charger light turns green, the battery is fully charged (Fig. 3).

NOTE: A fully discharged pack with an internal temperature in the normal range will fully charge in 2 hr 20 min.

5. If the light indicators do not come on at all, check that the battery pack is fully seated into the bay by removing the battery pack and reinserting. If the problem persists, contact an authorized Snow Joe® + Sun Joe® dealer or call the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723 for assistance.
6. When charging is complete, remove the battery from the charger by pressing the push lock buttons and sliding the battery backward to unlock it from the charger (Fig. 4).



7. Timely recharging of the battery will help prolong the battery's life. You must recharge the battery pack when you notice a drop in the equipment's power.

IMPORTANT! Never allow the battery pack to become fully discharged as this will cause irreversible damage to the battery.

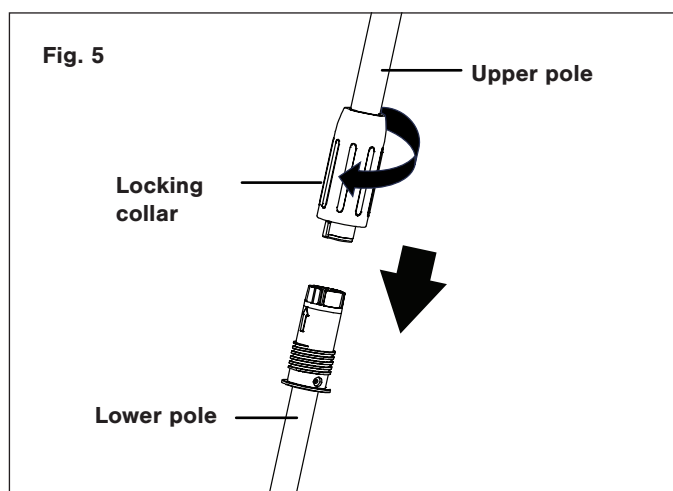
Charging a Hot or Cold Battery Pack

The green indicator light on the charger base indicates that the battery pack temperature is outside the charging range. Once the pack is within the acceptable range, normal charging will take place and the red light will be continuous. Hot or cold battery packs may take longer to charge.

Lithium-Ion Charging Status			
Battery Pack Temperature	Charger Base Indicator Light	Battery Pack Indicator Light	Charging Status
Too hot	Green	Flashing together	Not charging
Normal range	Red	Flashing one by one	Normal charging
Too cold	Green	Flashing together	Not charging

Assembly

Slide the upper pole onto the lower pole. Align and secure together by twisting the locking collar (Fig. 5).

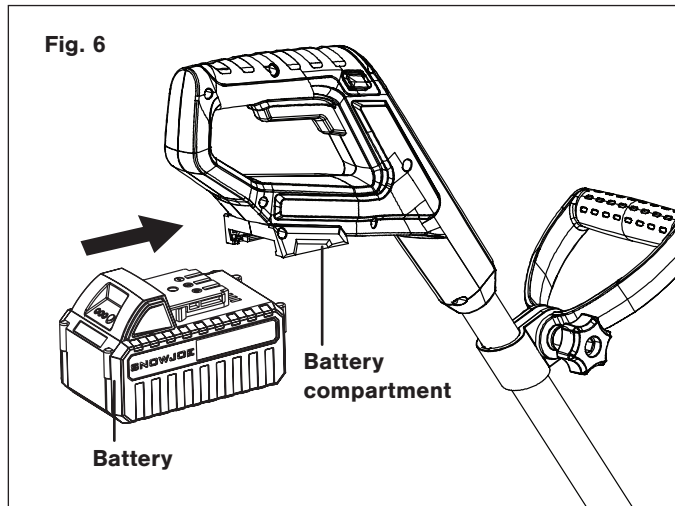


Operation

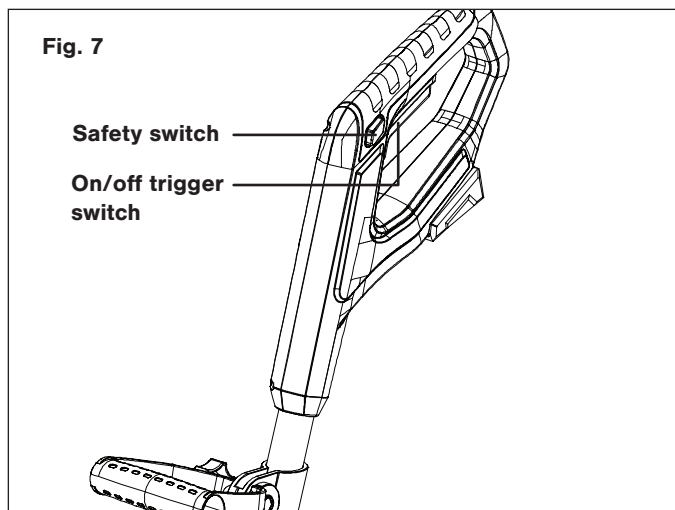
⚠ WARNING! Keep the area to be cleared free of stones, toys or other foreign objects that the rotor augers might pick up and throw. Such items could be covered by snow and are easy to overlook, so be sure to conduct a thorough inspection of the area before beginning work.

Starting the Machine

1. Slide the battery down in the battery compartment until it clicks to lock it into position (Fig. 6).



2. To start the cordless snow shovel, push and hold the safety lock switch on the side of the handle grip with your thumb and then squeeze the trigger switch with your fingers. Once the machine powers on, you can release the safety lock switch and proceed with operation (Fig. 7).

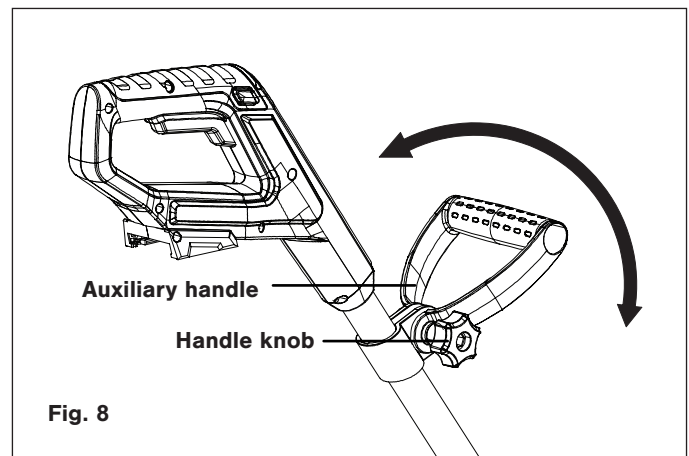


3. To stop the cordless snow shovel, release the trigger switch.

Auxiliary Handle Adjustment

To adjust the angle of the auxiliary handle, follow the instructions below:

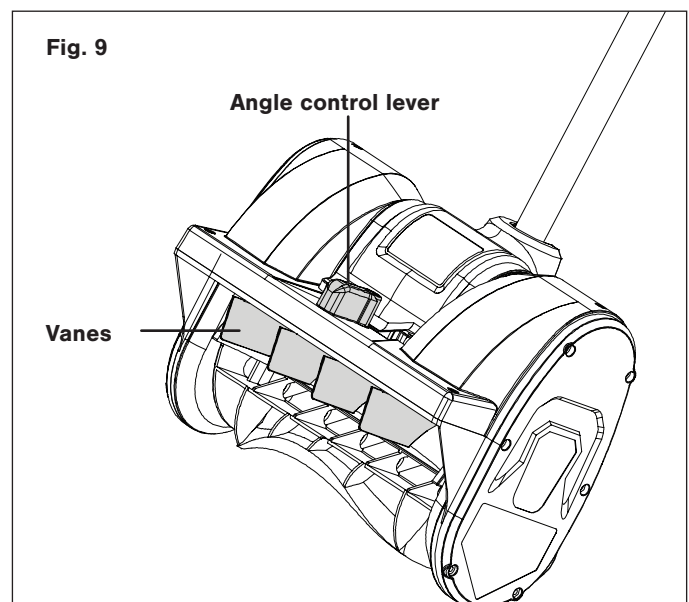
1. Stop the machine and remove the battery. Wait until the auger comes to a complete stop.
2. Loosen the auxiliary handle by turning the handle knob counterclockwise. Rotate the auxiliary handle to a comfortable position (Fig. 8).



3. Fix the handle by tightening the handle knob. Insert the battery and resume working.

Operating Tips

- Start the cordless snow shovel. Push the shovel forward at a comfortable rate, yet slow enough to clear the path completely. The clearing width of the snow shovel and the depth of snowfall should dictate your forward speed.
- Direct the snow discharge to the right or to the left using the angle control lever. Turn it right to go right and turn it left to go left (Fig. 9).



- To remove snow most efficiently, throw the snow downwind and slightly overlap each swath.
- If you need to clear snow from a crushed rock or gravel surface, tilt down on the handle to keep the scraper bar clear of any loose material that the rotor augers could throw.
- This cordless snow shovel cuts a path 12 in. (30.5 cm) wide and up to 6 in. (15 cm) deep in one pass.
- When clearing deeper drifts, hold the cordless snow shovel by the upper and auxiliary handles and use a swinging or sweeping motion. Remove up to 6 in. (15 cm) of snow with each pass and repeat as many times as needed.
- Remove the battery after using the cordless snow shovel. Hang the shovel so it will not be misplaced or damaged.

Maintenance

To order genuine replacement parts or accessories for the Snow Joe® 24V-SS12-XR-CVR Cordless Snow Shovel, please visit shopjoe.com or contact the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723.

Proper Care for Battery + Charger

⚠️ WARNING! To reduce the risk of injury, always unplug the charger and remove the battery pack from the charger before performing any maintenance task. Never disassemble the battery pack or charger. Contact your Snow Joe® + Sun Joe® dealer or the All Season Power customer service center for ALL repairs.

- To reduce the risk of injury and damage, never immerse your battery pack or charger in liquid or allow any liquid to flow inside these components.
- Clean out dust and debris from charger vents and electrical contacts by blowing with compressed air.
- Only use a dry cloth to clean the battery pack and charger, keeping away from all electrical contacts. Certain cleaning agents and solvents are harmful to plastics and other insulated parts. Some of these include gasoline, turpentine, lacquer thinner, paint thinner, chlorinated cleaning solvents, ammonia and household detergents containing ammonia. Never use flammable or combustible solvents around battery packs, battery chargers or tools.
- The IONMAX® 24VCHRG-QC battery charger has no serviceable part.

Lubricating the Cordless Snow Shovel

This cordless snow shovel does not need lubrication. All bearings are lubricated at the factory for the life of the product.

Storage

1. Examine the cordless snow shovel thoroughly for worn, loose or damaged parts. Should you need to repair or replace a part, contact an authorized Snow Joe® + Sun Joe® dealer or call the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723 for assistance.
2. Remove the battery from the cordless snow shovel before storing.
3. Store the cordless snow shovel indoors in a locked, dry place out of the reach of children to prevent unauthorized use or damage.

Battery + Charger Off-Season Storage

- Do not expose your battery pack or charger to water, rain or allow them to get wet. This could permanently damage the charger and the battery pack. Do not use oil or solvents to clean or lubricate your battery pack, as the plastic casing can become brittle and crack, causing a serious risk of injury.
- Store the battery pack and charger at room temperature away from moisture. Do not store in damp locations where corrosion of terminals may occur. As with other battery pack types, permanent capacity loss can result if the pack is stored for long periods of time at high temperatures (over 105°F/40.5°C).
- IONMAX® 24VBAT-XR lithium-ion battery packs maintain their charge during storage longer than other battery pack types. As a general practice, it is best to unplug the battery charger and remove the battery pack when they are not in use. Recharge the battery pack every 6 months to 60% capacity (2 lights on) during off-season storage to maintain optimal battery performance.

Battery Caution + Disposal

Always dispose of your battery pack according to federal, state, and local regulations. Contact a recycling agency in your area for recycling locations.

⚠️ CAUTION! Even discharged battery packs contain some energy. Before disposing, use electrical tape to cover the terminals to prevent the battery pack from shorting, which could cause a fire or explosion.

⚠️ WARNING! To reduce the risk of injury or explosion, never burn or incinerate a battery pack even if it is damaged, dead or completely discharged. When burned, toxic fumes and materials are emitted into the surrounding atmosphere.

- Batteries vary according to device. Consult your manual for specific information.
- Install only new batteries of the same type in your product (where applicable).
- Do not dispose of batteries in fire.
- Batteries should be recycled or disposed of as per state and local guidelines.

Service and Support

If your Snow Joe® 24V-SS12-XR-CVR Cordless Snow Shovel requires service or maintenance, please call the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723.

Model and Serial Numbers

When contacting the company, reordering parts or arranging service from an authorized dealer, you will need to provide the model and serial numbers, which can be found on the decal located on the housing of the unit. Copy these numbers into the space provided below.

Record the following numbers from the housing or handle of your new product:

Model #:

24V-SS12-XR-CVR

Serial #:

24VCHRG-QC

Federal Communications Commission (FCC)

⚠️ WARNING! Any changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Class B device:

NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules.

These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation.

This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.

However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.

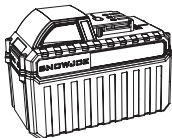
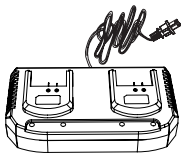
If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.



Optional Accessories

⚠ WARNING! Only use authorized Snow Joe® + Sun Joe® replacement parts and accessories. NEVER use replacement parts or accessories that are not intended for use with this shovel. Contact All Season Power if you are unsure whether it is safe to use a particular replacement part or accessory with your shovel. The use of any other attachment or accessory can be dangerous and could cause injury or mechanical damage.

Accessories	Item	Model
1 	24V* IONMAX® 5.0 Ah Lithium-Ion Battery	24VBAT-XR
2 	24V* IONMAX® 8.0 Ah Lithium-Ion Battery	24VBAT-XR8
3 	24V* IONMAX® 12.0 Ah Lithium-Ion Battery	24VBAT-XR12
4 	24V* IONMAX® Lithium-Ion Battery Quick Charger	24VCHRG-QC
5 	24V* IONMAX® Lithium-Ion Dual-Port Battery Charger	24VCHRG-DPC
Visit shopjoe.com for more options		

NOTE: Accessories are subject to change without any obligation on the part of All Season Power. Accessories can be ordered online at shopjoe.com or via phone by contacting the All Season Power customer service center at 1-866-225-9723.

Troubleshooting

Troubleshooting Tips

Most difficulties are easy to fix. Consult the troubleshooting table for common problems and their solutions. If you continue to experience problems or need repairs beyond these minor adjustments, please call 1-866-225-9723 for assistance.

⚠️ WARNING! Always disconnect the battery before performing any adjustments, maintenance, or repairs to your cordless snow shovel.

Problem	Corrective Action
Machine will not start	• Slide battery into compartment until it clicks into place • Make sure the battery pack is sufficiently charged. Press the battery level button to check the charge level. • Push and hold the safety lock switch on the side of the handle grip with your thumb and then squeeze the trigger switch with your fingers • Wipe battery contacts with dry cloth; inspect for corrosion
Machine stops during operation	• Recharge battery; charge when 1 indicator light remains • Remove battery, allow motor to cool 5–10 minutes before resuming • Take shallower passes or slow forward speed
Poor performance / snow not clearing or throwing	• Stop unit, remove battery, wait 10 seconds, use clean-out tool (not hands) to clear housing • Stop unit, remove battery, clear auger with clean-out tool • Press down on handle to maintain scraper bar contact; reduce speed
Rotor housing jammed	• Stop unit immediately, remove battery, wait 10 seconds for full stop; use clean-out tool only – NEVER use hands • Inspect shovel auger for damage; do not operate with damaged shovel auger – contact All Season Power
Snow throw direction uncontrollable	• Direct the snow discharge to the right or to the left using the angle control lever. Turn it right to go right and turn it left to go left. • Remove battery; gently clear any ice or snow buildup around the auger rotation area before operating.
Battery not charging / charger light stays red after the standard 2 hr 20 min charge time	• Allow battery to reach safe charging temperature (41°F–105°F) before charging; do not charge outdoors in freezing temps • Ensure charger plug is fully seated in AC outlet and connected to battery charging port • Attempt recharge; if light does not turn green after 30 mins, battery may be over-discharged – contact All Season Power • Replace battery when run time drops significantly; order 24VBAT-XR
Battery drains quickly / short run time	• Replace battery; order 24VBAT-XR • Store battery indoors at room temp; insert just before use in cold weather • Recharge battery; store at 40-60% charge off-season; recharge every 6 months

Only a company specialist may be able to correct faults that cannot be rectified with the aid of this table. Please call the All Season Power customer service department at 1-866-225-9723.



OUR CUSTOMER PROMISE + LIMITED WARRANTY

ABOVE ALL ELSE, All Season Power, LLC ("All Season Power") is dedicated to you, our customer. We strive to make your experience as pleasant as possible. Unfortunately, there are times when a Snow Joe®, Sun Joe®, Aqua Joe® or Auto Joe® product ("Product") does not work or breaks under normal operating conditions. We think it's important that you know what you can expect from us. That's why we have a Limited Warranty ("Warranty") for our Products.

OUR WARRANTY:

All Season Power warrants new, genuine, powered and non-powered Products to be free from defects in material or workmanship when used for ordinary household use for a period of two years from the date of purchase or delivery by the original, end-user purchaser when purchased from All Season Power or from one of All Season Power's authorized sellers with proof of purchase. Because All Season Power is unable to control the quality of its Products sold by unauthorized sellers, unless otherwise prohibited by law, this Warranty does not cover Products purchased from unauthorized sellers. If you have any questions about how to buy from an authorized seller, chat with us at shopjoe.com/support or call us at **1-866-225-9723**. If your Product does not work or there's an issue with a specific part that is covered by the terms of this Warranty, All Season Power will elect to either (1) send you a free replacement part, (2) replace the Product with a new or comparable product (which may include a refurbished, like-new product) at no charge, or (3) repair the Product. How cool is that!

PRODUCT REGISTRATION:

All Season Power strongly encourages you to register your Product. You can register online at shopjoe.com/register, by chatting with us at shopjoe.com/support or calling our Customer Service Department at **1-866-225-9723**. Failure to register your Product will not diminish your warranty rights. However, registering your Product will allow All Season Power to better serve you with any of your customer service needs.

WHO CAN SEEK LIMITED WARRANTY COVERAGE:

This Warranty is extended by All Season Power to the original purchaser and original owner of the Product.

WHAT IS NOT COVERED?

This Warranty does not apply if the Product has been used commercially or for non-household or rental applications. This Warranty also does not apply if the Product was purchased from an unauthorized seller. This Warranty also does not cover cosmetic changes that do not affect performance. Wearing parts like belts, augers, chains and tines are not covered under this Warranty, and can be purchased at shopjoe.com or by calling 1-866-225-9723.



We encourage you to use **CERTIFIED AUTHENTIC** Snow Joe®, Sun Joe®, Aqua Joe® + Auto Joe® replacement parts + accessories. Damage caused by the use of any other parts + accessories on your Product will not be covered under the warranty. Genuine parts + accessories can be found and purchased at shopjoe.com by entering the model number of your product.

When you register your powered or non-powered Product with All Season Power at shopjoe.com/register, you will receive an additional 90 days of warranty coverage. In addition, you will have the option of purchasing extended warranty coverage beyond the standard 2-year manufacturer's warranty. Choose from one, two, or three years of extended coverage through Extend, Inc. Additional charges apply. When you Go With Joe®, you're not just buying an extended warranty; you're buying total peace of mind to know that you can rely on our top-notch tools, top-tier customer support, complete product coverage + no hassle return policy. Chat with us at shopjoe.com/support or call us at **1-866-225-9723** 7 days a week 10AM-6PM EST. We've got you covered!

There are no warranties which extend beyond those stated herein. **ANY IMPLIED WARRANTIES THAT MAY BE APPLICABLE TO PRODUCTS, INCLUDING IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THIS WARRANTY.** Some States do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to you.

UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL WE BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, INCIDENTAL, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES BASED UPON BREACH OF THIS LIMITED WARRANTY, BREACH OF CONTRACT OR STRICT LIABILITY. Some States do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitation or exclusion may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from State to State. This warranty supersedes those printed in product manuals.



**IMPORTANT NOTICE ABOUT YOUR RIGHTS - PLEASE READ
ARBITRATION AGREEMENT**

THIS ARBITRATION AGREEMENT ("AGREEMENT") SHALL GOVERN THE MANNER BY WHICH ANY CLAIMS AGAINST US REGARDING THIS PURCHASE AND/OR USE OF OUR PRODUCTS SHALL BE RESOLVED. THIS AGREEMENT SETS FORTH IMPORTANT LEGAL RIGHTS. PLEASE READ THIS AGREEMENT CAREFULLY.

BY PURCHASING OUR PRODUCTS FROM US OR ANY THIRD PARTY, YOU UNDERSTAND AND AGREE THAT ANY DISPUTE BETWEEN YOU AND US CONCERNING SUCH PRODUCT SHALL BE SETTLED BY BINDING INDIVIDUAL ARBITRATION IN ACCORDANCE WITH THE TERMS OF THIS AGREEMENT AND AS SUCH YOU WAIVE YOUR RIGHT TO PARTICIPATE IN OR REPRESENT A CLASS OF CONSUMERS IN SUCH DISPUTES. THIS ARBITRATION REQUIREMENT AND CLASS WAIVER ARE SUBJECT TO SECTION VII (APPLICATION TO CANADIAN CONSUMERS) BELOW, WHICH GOVERNS TO THE EXTENT OF ANY CONFLICT. IF YOU DO NOT AGREE WITH THESE TERMS, YOU MUST RETURN THE PRODUCT WITHIN (30) DAYS OF YOUR RECEIPT OF THIS PRODUCT.

GOVERNING LAW; ASSENT

This Agreement shall be governed by the arbitration legislation of the Canadian province or territory in which you reside, and the laws of that province or territory and the federal laws of Canada applicable therein, without regard to conflict of laws principles. By retaining the Product beyond thirty (30) days from the date of receipt, you acknowledge that you have read, understood, and agreed to be bound by this Agreement. If you do not agree to this Agreement, you must return the Product within thirty (30) days of receipt for a full refund of the purchase price. This Agreement, including the choice-of-law provision above, is subject to Section VII (Application to Canadian Consumers) below, which governs to the extent of any conflict.

I. RESOLUTION BY BINDING ARBITRATION.

Any Claim or dispute between you and us, or any of our subsidiaries or affiliates, agents or representatives arising out of or relating in any way to the Product or this Agreement shall be resolved through final, binding arbitration (subject to Section VII below). This arbitration obligation applies regardless of whether the claim or dispute involves a tort, fraud, misrepresentation, product liability, negligence, violation of a statute, or any other legal theory. You specifically acknowledge and agree that you waive your right to bring a lawsuit based on such claims or disputes and to have such lawsuit resolved by a judge or jury. Notwithstanding the foregoing, either party may seek emergency injunctive or other equitable relief from a court of competent jurisdiction solely to prevent irreparable harm pending arbitration, without waiving any right to arbitration of the underlying dispute.

II. WAIVER OF CLASS PARTICIPATION.

All arbitrations under this Agreement shall be conducted on an individual (and not a class-wide) basis (subject to Section VII below), and an arbitrator shall have no authority to award class-wide relief. You acknowledge and agree that this Agreement specifically prohibits you from commencing arbitration proceedings as a representative of others or joining in any arbitration proceedings brought by any other person. You also acknowledge and agree that you are giving up your right to serve as a representative, as a private attorney general, or in any other representative capacity, and/or to participate as a member of a class of claimants in any lawsuit filed against us and/or related third parties.

III. ARBITRATION PROCEDURES.

A. Before commencing any arbitration proceedings under this Agreement, you must first present the claim or dispute to us by calling our Representative toll free at

1-866-225-9723 and providing all requested information. You may be required to provide us with a written statement setting forth the nature of your claim or dispute. We shall have forty-five (45) days from the receipt of such call (or written statement) to resolve such claim or dispute ("Resolution Period"). If your claim or dispute is not resolved within the Resolution Period, you may commence arbitration proceedings in accordance with the terms of this Agreement.

B. The arbitration of any claim or dispute under this Agreement shall be conducted pursuant to the Canadian Arbitration Rules of the ADR Institute of Canada, Inc. ("ADRIC") then in effect. These rules and procedures are available by visiting ADRIC's website at www.adric.ca.

C. The arbitrator shall not conduct class arbitration; that is, the arbitrator shall not allow you to serve as a representative, as a private attorney general, or in any representative capacity for others in the arbitration.

D. The arbitration of any claim or dispute under this Agreement shall be conducted in the province or territory of Canada in which you reside; provided, however, that for claims of \$25,000 or less, you may elect to conduct the arbitration by telephone or videoconference, in which case no in-person appearance shall be required.

E. MASS ARBITRATION. If twenty (20) or more similar claims are filed against us within any ninety (90) day period ("Mass Filing"), the ADRIIC shall administer the Mass Filing in a coordinated proceeding. The ADRIIC shall select up to ten (10) claims to serve as bellwether proceedings, which shall be resolved first. The results of the bellwether proceedings shall not be binding on remaining claimants but may be used by the parties to facilitate resolution. No additional claims in the Mass Filing shall be administered or arbitrated while the bellwether proceedings are pending. All applicable statutes of limitations shall be tolled during any period of abeyance under this section. This provision shall not limit your individual right to arbitration.

F. ALTERNATE ADMINISTRATOR. If ADRIIC is unable or unwilling to administer a claim under this Agreement, the parties shall mutually agree on another neutral arbitral institution; absent agreement, the administrator shall be appointed by a court of competent jurisdiction in the province or territory in which you reside.

IV. COSTS.

All administrative expenses of the arbitration proceedings commenced under this Agreement shall be as follows:

A. If the claim or dispute that is the subject of the arbitration proceedings is less than five thousand dollars (CAD \$5,000), your financial responsibility for the administrative costs shall not exceed One Hundred Dollars (\$100);

B. If the claim or dispute that is the subject of the arbitration proceedings is between five thousand dollars (CAD \$5,000) and fifty thousand dollars (CAD \$50,000), your financial responsibility for administrative costs shall not exceed Three Hundred Dollars (\$300); and

- C. If the claim or dispute that is the subject of the arbitration proceedings exceeds CAD \$50,000, your financial responsibility for administrative costs shall be in accordance with the fee schedule then in effect for ADRIAC (or such other administrator as applies under Section III).
- D. Each party shall pay the fees and costs of its own counsel, experts and witnesses.

V. SMALL CLAIMS.

If a claim is within the jurisdiction of a small claims court, either party may choose to take the claim to that court instead of arbitration. Any dispute that cannot be adjudicated within the jurisdiction of a small claims tribunal shall be resolved by binding arbitration as described in and in accordance with the terms of this Agreement. Any appeal of a judgement from a small claims tribunal shall be resolved by binding arbitration under the terms of this Agreement.

VI. SEVERABILITY.

If any provision of this Agreement is declared or found to be unlawful, unenforceable or void, such provision will be ineffective only to the extent that it is found unlawful, unenforceable or void, and the remainder of the provision and all other provisions shall remain fully enforceable.

VII. APPLICATION TO CANADIAN CONSUMERS.

A. Definitions. For purposes of this Section VII, "Canadian Consumer" means an individual who purchases or uses the Product primarily for personal, family, or household purposes and who is, at the time of the dispute, resident in Canada.

B. Savings Clause. Nothing in this Agreement requires a Canadian Consumer to submit any dispute to pre-dispute mandatory arbitration, or waives a Canadian Consumer's right to commence or participate in a class proceeding, to the extent such requirement or waiver is prohibited, restricted, or rendered void by applicable consumer protection legislation of the Canadian Consumer's province or territory of residence, including without limitation the Consumer Protection Act (Québec), the Consumer Protection Act, 2002 (Ontario), the Consumer Protection Act (Alberta), The Consumer Protection and Business Practices Act (Saskatchewan), the Business Practices and Consumer Protection Act (British Columbia), in each case as amended, re-enacted, or replaced from time to time (including, for greater certainty, any successor consumer protection legislation of a province or territory), and any equivalent legislation of any other province or territory. To the extent any provision of Section I or Section II conflicts with such legislation, that provision is void and unenforceable only to that extent, in accordance with Section VI (Severability), and shall not affect the enforceability of the remainder of this Agreement. This paragraph B applies only for so long as, and only to the extent that, the applicable consumer protection legislation described above remains in force and cannot lawfully be varied or waived by agreement.

C. Effect of Savings Clause. Where paragraph B applies, a Canadian Consumer retains the right to commence or participate in a proceeding, including a class proceeding, in a court of competent jurisdiction in their province or territory of residence. Nothing in this Section VII prevents a Canadian Consumer from agreeing, after a dispute has arisen, to submit that dispute to binding arbitration in accordance with Sections I through V of this Agreement.

D. No Reduction of Statutory Rights. Nothing in this Agreement, including its choice-of-law provision, is intended to, or shall, deprive a Canadian Consumer of any protection afforded by the mandatory provisions of the consumer protection legislation of their province or territory of residence, including any right to proceed before a court or tribunal that such legislation preserves.

E. Conflict. In the event of any conflict between this Section VII and any other provision of this Agreement, this Section VII shall govern with respect to Canadian Consumers.

All Season Power LLC
794 School House Road
New Castle, DE 19720

Implemented: January 2026



FR

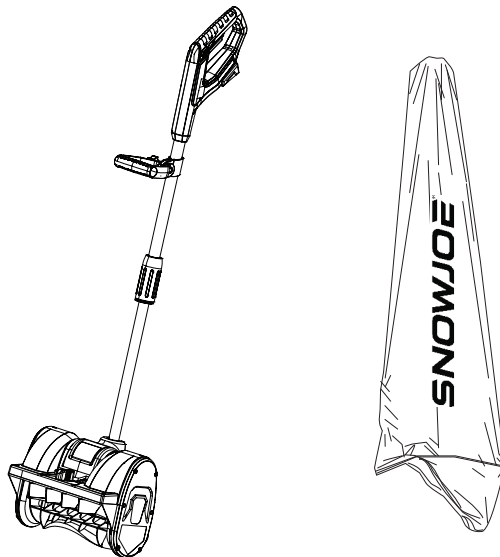
MANUEL D'UTILISATION

PELLE À NEIGE SANS CORDON

24 V* IONMAX® | 5,0 Ah | 30,5 cm

Modèle 24V-SS12-XR-CVR

Formulaire n° ASP-24V-SS12-XR-CVR-880F-M



MERCI POUR VOTRE ACHAT!

SCANNEZ ENREGISTREZ EN LIGNE AUJOURD'HUI



- ✓ ACTIVEZ VOTRE **GARANTIE DE 2 ANS**
- ✓ RECEVEZ EN **PRIME UNE EXTENSION DE 90 JOURS**
- ✓ RENDEZ-VOUS SUR LE SITE **SHOPJOE.COM/REGISTER**

Le défaut d'enregistrer votre achat de produit ne diminuera pas vos droits de garantie.
Pour plus d'informations, visitez shopjoe.com.



AMÉLIOREZ VOTRE COUVERTURE SUR SHOPJOE.COM/REGISTER

**POUR UNE COUVERTURE TOTALE DE L'OUTIL
JUSQU'À 3, 4 OU 5 ANS**

Quand nous disons que nous soutenons notre produit, nous le pensons ! Maintenant, vous pouvez souffler, tondre, couper, scier ou vous occuper de toute autre tâche dans le jardin en toute confiance, en sachant que si votre outil présente un problème pendant la période de garantie, nous le résoudrons volontiers.

VOTRE EXPÉRIENCE AVEC
SNOW JOE VOUS
A-T-ELLE FAIT
SOURIRE?



**DITES-LE À VOS AMIS
ET IDENTIFIEZ-NOUS!**

Nous aimons connaître vos commentaires ! Partagez votre expérience en écrivant des commentaires et des avis sur shopjoe.com ou connectez-vous avec nous sur les réseaux sociaux!



@SNOWJOECO
#GOWITHJOE

OU QUELQUE CHOSE
NE VOUS A-T-IL PAS
LAISSÉ ENTIEREMENT
SATISFAIT ?



**NOUS SOMMES
DÉSOLÉS POUR CELA!**

Notre équipe sympathique du service client est prête à vous aider avec tout problème que vous pourriez rencontrer.



APPELEZ-NOUS
1-866-225-9723



**Pour une réponse rapide
CLAVARDEZ AVEC NOUS**
SHOPJOE.COM/CHAT

Instructions d'origine.

© 2026 Fabriqué pour All Season Power LLC.

Snow Joe®, Sun Joe®, Aqua Joe®, et Auto Joe® sont des marques déposées utilisées sous licence de Weather Brands LLC.

New Castle, DE 19720

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

IMPORTANT!

Consignes de sécurité

Tous les utilisateurs doivent lire ces instructions avant utilisation

Lire et comprendre toutes les instructions avant d'utiliser cette pelle à neige sans cordon. Les précautions de sécurité élémentaires doivent toujours être suivies pour réduire le risque d'incendie, de secousse électrique ou de blessures.

Sécurité générale

Vous-mêmes, ainsi que tout autre utilisateur de cette pelle à neige, devez lire, comprendre et observer ces instructions dans leur intégralité. Vous devez les lire à nouveau au début de chaque saison hivernale. Le non-respect de ces consignes de sécurité pourrait être à l'origine d'une SECOUSSE ÉLECTRIQUE, d'un INCENDIE et/ou de GRAVES DOMMAGES CORPORELS.

Prenez note du symbole d'alerte de sécurité personnelle  **utilisé dans ce manuel pour attirer votre attention sur un AVERTISSEMENT s'appliquant à une consigne d'utilisation particulière. Ce symbole indique que cette utilisation nécessite d'être particulièrement VIGILANT, de prendre des PRÉCAUTIONS et d'être CONSCIENT DES DANGERS.**

⚠️ AVERTISSEMENT! Lors de l'utilisation de cet outil électrique, les mesures de sécurité élémentaires doivent toujours être suivies afin de réduire le risque d'incendie, de secousse électrique ou de dommages corporels. Il s'agit des précautions suivantes :

- **Maintenir la zone de travail propre et bien éclairée** – Les endroits encombrés et sombres sont propices aux accidents.
- **Utiliser le bon outil** – N'utilisez pas cet outil pour des travaux différents de ceux auxquels il est destiné.
- **Pièces de rechange** – Pour les réparations de cet outil, utilisez uniquement des pièces de rechange identiques. Remplacez ou réparez immédiatement le cordon du chargeur s'il est endommagé.

N'utilisez pas la pelle à neige sur du gravier, à moins qu'elle soit réglée pour ce type de revêtement conformément au manuel d'utilisation.

- **Maintenir les enfants, les spectateurs et les animaux familiers à bonne distance** – Tous les spectateurs, notamment les animaux familiers, doivent être maintenus à une distance de sécurité de la zone de travail.
- **S'habiller en conséquence** – Ne portez ni articles vestimentaires amples ni bijoux. Ils peuvent être happés par les pièces mobiles. Portez des bottes de caoutchouc.
- La pelle à neige sans fil ne doit pas être utilisée en position portative. Ne l'utilisez pas lorsqu'elle n'est pas posée sur le sol. Utilisez-la uniquement lorsque l'appareil repose sur le sol.
- **Éviter tout démarrage accidentel** – Avant d'insérer la batterie dans l'outil, assurez-vous que le bouton de sécurité et la gâchette marche/arrêt sont à la position d'arrêt. Ne portez pas ou ne transportez pas la pelle à neige sans cordon en appuyant sur le bouton de sécurité et en pressant la gâchette marche/arrêt.
- **Pièces mobiles** – Maintenez les mains et les pieds à l'écart des pièces mobiles. Maintenez les dispositifs de protection en place et en bon ordre de marche.
- **⚠️ MISE EN GARDE!** Faites très attention pour éviter de glisser ou de tomber. Porter des chaussures de sécurité pour protéger les pieds et avoir une meilleure prise sur les revêtements glissants.
- **Porter des lunettes de sécurité** – Portez également des chaussures de protection, des vêtements serrés près du corps et des gants.
- **Rester vigilant** – Surveillez ce que vous faites. Faites preuve de bon sens. N'utilisez pas la pelle à neige sans cordon si vous êtes fatigué ou si vous êtes sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue.
- **Ne pas forcer l'outil** – Il fonctionnera mieux, sera moins dangereux et moins susceptible de tomber en panne s'il est utilisé au régime du moteur pour lequel il a été conçu.
- **Ne pas s'arc-bouter** – Restez en permanence sur les deux pieds pour ne pas perdre l'équilibre.
- Si la pelle à neige sans cordon heurte quoi que ce soit, suivez ces étapes :
 - i. Arrêter la pelle à neige sans cordon. Retirer la batterie.
 - ii. Vérifier que rien n'est endommagé.
 - iii. Réparer tout dommage avant de redémarrer la pelle à neige et de l'utiliser à nouveau.

***DÉNI DE RESPONSABILITÉ :** Tension initiale à vide; grimpe à 24 volts une fois à charge complète; la tension nominale sous charge typique est de 21,6 volts.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

- **Désactiver l'alimentation électrique de l'outil** – N'appuyez plus sur la gâchette marche/arrêt et retirez la batterie lorsque vous n'utilisez pas l'outil, avant d'intervenir dessus, lorsque vous changez d'accessoire ou lorsque vous effectuez toute autre tâche d'entretien.
- **Lorsque l'outil n'est pas utilisé, le remiser à l'intérieur** – Lorsque vous ne l'utilisez pas, la pelle à neige sans cordon doit être remise à l'intérieur dans un endroit sec, sous clé et hors de portée des enfants.
- **Effectuer avec soin l'entretien de la pelle à neige sans cordon** – Suivez les consignes d'entretien spéciales pour le remplacement de pièces ou le changement d'accessoires. La lubrification n'est pas nécessaire.

Dégager un boîtier de rotor bouché

Le contact des mains avec la vis sans fin en rotation à l'intérieur du boîtier du rotor est la cause la plus fréquente de blessures liées à l'utilisation des pelles à neige sans fil. N'utilisez jamais vos mains pour dégager un boîtier de rotor obstrué.

Pour nettoyer le boîtier du rotor :

- Arrêtez le moteur et retirez la batterie.
- Attendez 10 secondes pour vous assurer que la vis sans fin s'est complètement arrêtée.
- Utilisez toujours un outil de dégagement, et non vos mains, pour débloquer la vis sans fin en rotation.

Batterie et chargeur

Consignes de sécurité

Nous avons consacré beaucoup de temps à la conception de chaque bloc-piles afin de nous assurer de vous fournir des batteries qui peuvent être utilisées sans danger, sont robustes et ont une énergie volumique élevée. Les cellules de batterie sont munies d'un large éventail de dispositifs de sécurité. Chaque cellule individuelle est initialement formatée et ses courbes électriques caractéristiques sont enregistrées. Ces données sont ensuite utilisées exclusivement pour assembler les meilleurs blocs-piles possibles.

Malgré toutes ces mesures de précaution, il faut toujours faire preuve de prudence lors de la manipulation de batteries. Pour utiliser sans danger les batteries, les points suivants doivent être observés en permanence. L'utilisation sans danger peut uniquement être garantie si les cellules sont intactes. Toute manipulation inappropriée d'un bloc-piles peut endommager les cellules.

IMPORTANT! Les analyses confirment que la mauvaise utilisation de batteries à haut rendement et un entretien laissant à désirer sont les principaux facteurs responsables de dommages corporels et/ou des produits.

⚠ AVERTISSEMENT! Pour réduire le risque de dommages corporels, utiliser uniquement les blocs-piles et chargeurs authentiques IONMAX® de 24 V* spécifiquement désignés. L'utilisation d'autres types de batteries ou de chargeurs présente des risques d'incendie et de dommages corporels et matériels.

⚠ AVERTISSEMENT! Ne pas utiliser un bloc-piles ou un produit endommagé ou modifié. Les batteries endommagées ou modifiées peuvent se comporter de manière imprévisible et provoquer un incendie, une explosion ou présenter un risque de dommages corporels.

Ne modifiez pas ou n'essayez pas de réparer l'outil ou le bloc-piles, sauf précisions contraires concernant leur utilisation ou leur entretien. Ne branchez aucun bloc-piles sur le secteur ou l'allume-cigare d'une voiture, car le bloc-piles serait définitivement et irrémédiablement endommagé.

Faites réparer ou entretenir votre bloc-piles par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques. C'est à ce prix que la sécurité du bloc-piles sera préservée.

⚠ AVERTISSEMENT! Pour réduire le risque de secousse électrique, toujours débrancher le chargeur avant d'effectuer un nettoyage ou un entretien. Ne pas laisser d'eau couler dans le chargeur. Pour réduire le risque de secousse électrique, utiliser un disjoncteur différentiel de fuite de terre (DDFT).

- **Retirer la batterie** – Retirez le bloc-piles de l'outil si vous ne l'utilisez pas et avant d'intervenir dessus pour le réparer ou effectuer un entretien. Ne laissez jamais l'outil sans surveillance si le bloc-piles est inséré dedans. En cas d'accident ou de panne, retirez immédiatement le bloc-piles.

- **Éviter les endroits dangereux** – Ne chargez pas les blocs-piles sous la pluie, sous la neige ou dans les endroits humides ou mouillés. N'utilisez pas le bloc-piles ou le chargeur lorsque l'atmosphère est explosive (effluents gazeux, poussière ou matières inflammables), des étincelles pouvant se produire lors de l'insertion ou le retrait du bloc-piles, ce qui pourrait provoquer un incendie.

REMARQUE : La plage de température de charge recommandée est de 5 °C à 40,5 °C. Ne chargez pas la batterie à l'extérieur par temps de gel; chargez-la à la température ambiante.

- **Rechargez l'appareil dans un endroit bien aéré** – Ne bloquez pas les orifices d'aération du chargeur. Veillez à ce qu'ils restent dégagés pour permettre une ventilation adéquate. Ne fumez pas et ne vous approchez pas d'une batterie en cours de recharge avec une flamme nue. Les gaz dégagés peuvent provoquer une explosion.
- Le chargement des batteries à une température inférieure à 5 °C endommagera chimiquement les cellules et pourrait provoquer un incendie.
- **Prendre soin du cordon du chargeur** – Lorsque vous débranchez le chargeur, afin d'éviter d'endommager la fiche électrique et le cordon, tirez sur la fiche dans la prise et non sur le cordon. Ne transportez jamais le chargeur par son cordon. Maintenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile et des arêtes vives. Pendant l'utilisation du chargeur, assurez-vous que personne ne marche sur le cordon, ne trébuche dessus et qu'il ne peut être ni endommagé ni soumis à des tensions ou des pressions. N'utilisez pas un chargeur dont le cordon ou sa fiche sont endommagés. Remplacez immédiatement tout chargeur endommagé.

- **Ne pas utiliser de rallonge électrique, sauf nécessité absolue** – L'utilisation d'une rallonge électrique mal adaptée, endommagée ou mal branchée présente des risques d'incendie et de secousse électrique. S'il s'avère nécessaire d'utiliser une rallonge électrique, branchez le chargeur dans une rallonge électrique de calibre 16 ou plus gros, la fiche femelle correspondant à la fiche mâle sur le chargeur. Vérifiez que la rallonge électrique est en bon état.
 - **Ne pas exposer l'outil ou le bloc-piles au feu** – Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C peut déclencher l'explosion du bloc-piles et entraîner des dommages corporels ou matériels. Des gaz et des particules toxiques se dégagent de blocs-piles qui brûlent.
 - **Ne pas écraser, faire tomber ou endommager les blocs-batteries** – Ne pas utiliser le bloc-batterie ou le chargeur s'ils ont subi un choc violent, s'ils sont tombés, s'ils ont été écrasés par un véhicule ou s'ils ont été endommagés de quelque manière que ce soit (p. ex. percés par un clou, frappés avec un marteau, piétinés, etc.).
 - **Ne rien démonter** – Un remontage mal effectué peut poser un risque important de secousse électrique, d'incendie ou d'exposition aux produits chimiques toxiques de la batterie. Si le bloc-piles ou le chargeur est endommagé, veuillez communiquer avec un revendeur Snow Joe® + Sun Joe® agréé ou appeler le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723 pour de l'aide.
 - **Les produits chimiques d'une batterie peuvent occasionner de graves brûlures** – Ne laissez jamais un bloc-piles endommagé entrer en contact avec la peau, les yeux ou la bouche. S'il est endommagé, les produits chimiques du bloc-piles réagiront violemment avec l'air. Utilisez des gants en caoutchouc ou en néoprène pour l'éliminer sans danger. Si la peau est entrée en contact avec les produits chimiques d'une batterie, lavez la zone affectée à l'eau et au savon. Si les yeux sont entrés en contact avec les produits chimiques d'une batterie, rincez immédiatement à grande eau pendant 20 minutes et consultez un médecin. Retirez les vêtements contaminés et jetez-les.
 - **Risque de court-circuit** – Un court-circuit se produira si un objet en métal relie les contacts positif et négatif d'un bloc-piles. Ne placez aucun bloc-piles près de tout ce qui peut provoquer un court-circuit, par exemple un trombone, une pièce de monnaie, une clé, une vis, un clou ou tout autre objet métallique. Un bloc-piles en court-circuit présente un risque d'incendie et peut blesser gravement.
 - **Conservez vos batteries et votre chargeur dans un endroit frais et sec.** Conservez la batterie dans un endroit frais, idéalement à une température de 25 °C, et à un niveau de charge compris entre 40 % et 60 %.
 - **Charger avant utilisation** – Le bloc-piles fourni avec votre outil n'est que partiellement chargé. Le bloc-piles doit être à charge complète avant d'utiliser la pelle pour la première fois.
 - **Vieillessement des batteries** – Les batteries au lithium-ion s'usent naturellement avec le temps. Un bloc-piles doit être remplacé au plus tard lorsque sa capacité chute à 80 % de sa capacité d'origine, neuf. Les cellules affaiblies d'un bloc-piles usé ne peuvent plus produire la forte intensité exigée pour que votre outil fonctionne normalement, ce qui présente un risque pour la sécurité.
 - **Ne jamais décharger complètement les blocs-piles** – La décharge totale d'une batterie endommagera ses cellules. Le rangement prolongé d'une batterie est la cause la plus commune d'une décharge poussée. Arrêtez votre travail dès que vous remarquez que la puissance d'une batterie chute ou dès que le système de protection électronique se déclenche. Pour que le bloc-piles ait un rendement optimal, chargez-le fréquemment. Rangez le bloc-piles pour une longue période uniquement s'il est chargé à 40 %-60 %.
 - **Éviter de surcharger le bloc-piles** – Faites en sorte que la pelle et la batterie ne soient pas surchargées. Les surcharges donneront rapidement lieu à une surchauffe et endommageront les cellules à l'intérieur du boîtier de batterie, même si cette surchauffe n'est pas visible de l'extérieur. Par mesure de sécurité, le coupe-circuit de protection intégré coupera l'alimentation électrique de l'outil. Après une utilisation normale et avant de recharger le bloc-piles, laissez-le se refroidir à la température ambiante.
- IMPORTANT!** N'essayez pas d'allumer l'outil si le coupe-circuit de protection a été activé. Vous pourriez endommager le bloc-piles.
- **Tension de sortie** – Veuillez vérifier les données marquées sur l'étiquette signalétique du chargeur de batterie. Assurez-vous que la tension de l'alimentation électrique correspond à celle marquée sur l'étiquette signalétique. Ne le branchez jamais sur une tension de secteur différente.
 - **Utilisation du chargeur** – N'utilisez pas le chargeur de batterie qui est fourni pour charger d'autres types de bloc-piles ou d'outils.
 - **Ne pas charger le bloc-piles de façon excessive** – Ne dépassez pas le temps maximal de charge. En chargeant de façon excessive le bloc-piles, vous endommagez les cellules. Ne laissez pas la batterie dans le chargeur pendant plusieurs jours consécutifs.
 - **Anormalités de bloc-piles** – N'utilisez ni batterie qui a enflé ou subi des déformations ni batterie présentant d'autres symptômes atypiques (dégagement de gaz, sifflement, fissures, etc.).
 - **Décharge électrostatique** – Lorsque vous manipulez une batterie, prenez garde aux décharges électrostatiques, car elles peuvent endommager le système de protection électronique et les cellules de la batterie. Pour éviter de produire des décharges électrostatiques, ne touchez jamais les bornes d'une batterie.

Symboles de sécurité

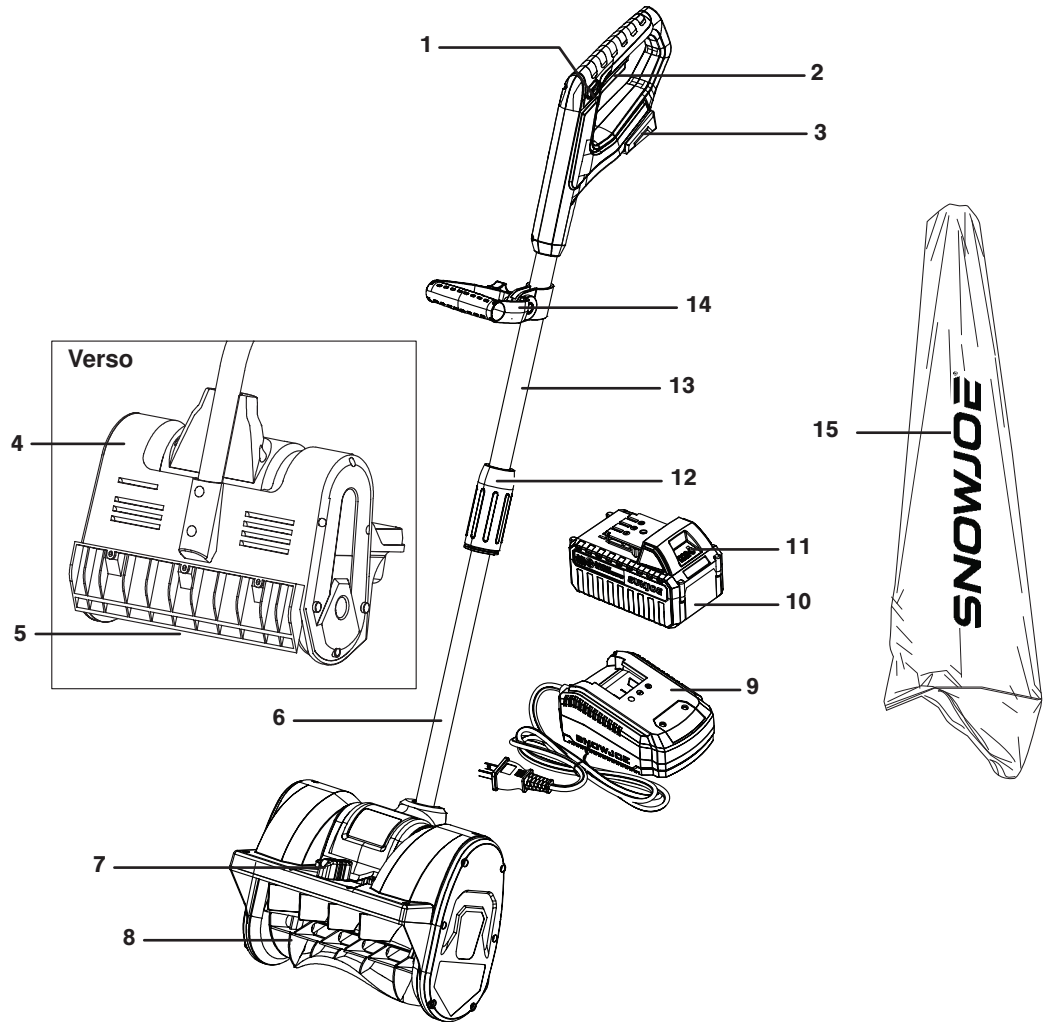
Le tableau suivant décrit et explique les symboles de sécurité pouvant être marqués sur ce produit. Avant d'essayer de procéder à son assemblage et de l'utiliser, lisez, comprenez et suivez toutes les instructions sur le produit.

Symboles	Descriptions	Symboles	Descriptions
	LIRE LE OU LES MANUELS D'UTILISATION – Lire, comprendre et suivre toutes les instructions du ou des manuels avant d'essayer d'assembler et d'utiliser l'outil.		AVERTISSEMENT! Ne pas exposer à la pluie ou une forte humidité. Maintenir au sec.
	ALERTE DE SÉCURITÉ – Indique une précaution, un avertissement ou un danger.		MISE EN GARDE! Attention aux pierres et à tout ce qui pourrait être projeté par l'outil.
	Porter des lunettes de protection.		Pour la protection des mains, porter des gants.
	Tous les spectateurs et les enfants doivent être maintenus à une distance de sécurité (au moins 10 m) de la zone de travail.		Porter en permanence des chaussures de protection.
	DANGER! Danger de coupure/ mutilation – Maintenir les mains éloignées de la tarière rotative.		DANGER! Danger de coupure/ mutilation – Maintenir les pieds éloignés de la tarière rotative.
	Pour éviter de se blesser, maintenir les mains, les pieds et les vêtements à l'écart de la tarière rotative.		Ne pas utiliser les mains pour déboucher la tarière rotative.
	La pièce tournante continuera de tourner plusieurs secondes après avoir arrêté l'outil.		Utiliser uniquement le chargeur de batterie à l'intérieur.

Apprenez à mieux connaître votre pelle à neige sans cordon de 24 V* IONMAX®

Avant d'utiliser la pelle à neige, lisez attentivement le manuel d'utilisation et les consignes de sécurité. Pour vous familiariser avec l'emplacement des différents réglages et commandes, comparez l'illustration ci-dessous avec votre produit. Conservez ce manuel pour pouvoir le consulter dans le futur.

1. Bouton de sécurité
2. Gâchette marche/arrêt
3. Compartiment à batterie
4. Caisson moteur
5. Lame de raclage
6. Manche inférieur
7. Levier de commande d'angle
8. Pale rotative
9. Chargeur rapide de batterie au lithium-ion IONMAX® de 24 V* (24VCHRG-QC)
10. Batterie au lithium-ion IONMAX® de 24 V* (24VBAT-XR)
11. Témoin de charge de batterie
12. Collier de verrouillage
13. Manche supérieur
14. Poignée auxiliaire
15. Housse protectrice



Données techniques

Moteur.....	500 W	Régime à vide.....	2 200 tr/min
Tension max. de la batterie*.....	24 VCC	Largeur max. de déneigement.....	30,5 cm
Capacité de la batterie.....	5,0 Ah	Profondeur de tranchée de neige.....	15 cm
Entrée du chargeur.....	120 VCA, 60 Hz, 75 W	Distance max. de rejet	6 m
Sortie du chargeur.....	26 VCC, 2,2 A	Poids net.....	5,7 kg
Temps max. de charge.....	2 h 20 min	Poids brut.....	6,3 kg
Rotor.....	Tarière à deux pales radiales	Dimensions du produit.....	132 cm (L) x 34 cm (W) x 20 cm (H) (Après l'assemblage)

***DÉNI DE RESPONSABILITÉ :** Tension initiale à vide; grimpe à 24 Volts une fois à charge complète; la tension nominale sous charge typique est de 21,6 volts.

Déballage

Contenu de la caisse

- Pelle à neige sans cordon
- Ensemble manche
- Batterie au lithium-ion IONMAX® de 24 V*
- Chargeur de batterie au lithium-ion IONMAX® de 24 V*
- Housse protectrice
- Manuel

1. Retirez soigneusement la pelle à neige sans cordon de la caisse et inspectez-la pour vérifier que tous les éléments énumérés ci-dessus sont fournis.
2. Inspectez soigneusement le contenu afin de vous assurer qu'aucun élément ne s'est cassé ou n'a été endommagé pendant l'expédition. Si vous constatez que des pièces manquent ou sont endommagées, NE PAS retourner le produit au magasin. Veuillez plutôt appeler le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723.

REMARQUE : ne jetez pas la caisse d'expédition et l'emballage tant que vous n'êtes pas prêt à utiliser votre nouvelle pelle à neige sans cordon. Éliminez ces matériaux de façon appropriée et conformément aux réglementations locales.

IMPORTANT! Le produit et son emballage ne sont pas des jouets. Ne laissez pas les enfants jouer avec les sacs en plastique, les feuilles métalliques ou les petites pièces. Ces éléments peuvent être avalés et risquent de provoquer une suffocation!

Utilisation du bloc-piles

L'appareil est alimenté par une batterie au lithium-ion. Le bloc-piles est entièrement scellé et ne nécessite aucun entretien.

Témoin de charge de batterie

Le bloc-piles est équipé d'un bouton-poussoir pour vérifier le niveau de charge. Appuyez simplement sur le bouton-poussoir pour lire le niveau de charge de la batterie à l'aide des témoins de charge :

	
Témoins	Indications
	Bouton de niveau de charge
	La batterie est à 30 % de sa capacité
	La batterie est à 60 % de sa capacité
	La batterie est à charge complète.

REMARQUE : si le bouton de niveau de charge ne semble pas fonctionner, chargez la batterie.

REMARQUE : immédiatement après avoir utilisé le bloc-piles, le bouton de niveau de charge peut indiquer une charge plus faible que si la vérification avait eu lieu quelques minutes plus tard. Les cellules des batteries « récupèrent » une partie de leur charge après une période de repos.

Utilisation du chargeur

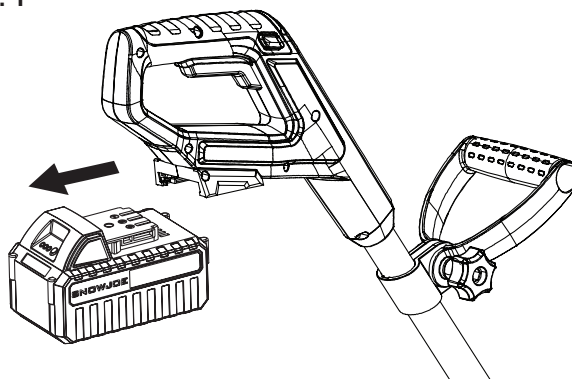
⚠️ AVERTISSEMENT! Charger uniquement les blocs-piles au lithium-ion de 24 V* IONMAX® à l'aide d'un chargeur de batterie au lithium-ion de 24 V* IONMAX® compatible. Tout autre type de chargeurs peut être à l'origine de dommages corporels et matériels.

Pour réduire le risque de secousse électrique, ne laissez pas d'eau couler dans le chargeur.

Comment charger la batterie

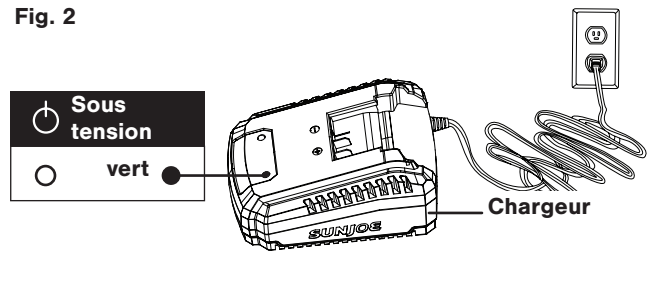
1. Pour retirer le bloc-piles de son compartiment, appuyez sur les boutons-poussoirs de verrouillage de chaque côté de la batterie (Fig. 1).

Fig. 1

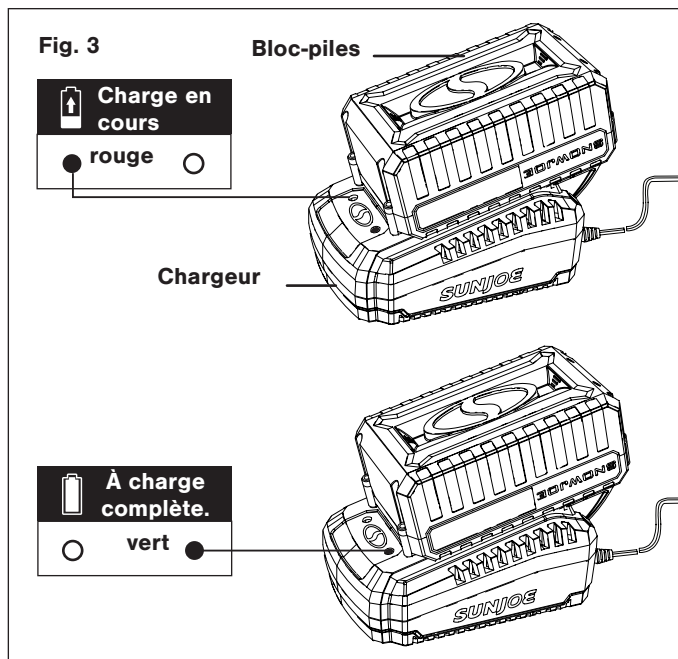


2. Vérifiez que la tension de secteur est la même que celle marquée sur la plaque signalétique du chargeur de batterie. Insérez ensuite la fiche du chargeur dans une prise murale. Lorsque vous branchez le chargeur, le voyant vert en haut à droite s'allume et reste vert (Fig. 2).

Fig. 2



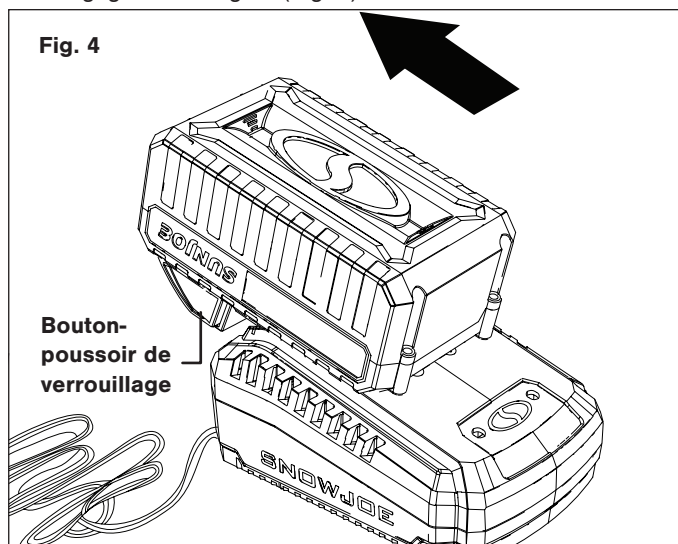
3. Insérez le bloc-piles dans le chargeur en le faisant glisser jusqu'à ce qu'il se mette en place en se verrouillant. Lorsque vous insérez la batterie dans le chargeur, le voyant vert en haut à droite s'éteint et le voyant rouge en haut à gauche s'allume pour indiquer que la batterie se charge (Fig. 3).



4. Lorsque le témoin du chargeur passe au vert, la batterie est à charge complète (Fig. 3).

REMARQUE : un bloc-piles complètement déchargé dont la température interne est dans une zone normale se chargera complètement en 2 h 20 min.

5. Si les témoins de charge ne s'allument pas du tout, vérifiez que le bloc-piles repose bien dans son compartiment. Si le problème persiste, communiquez avec un revendeur Snow Joe® + Sun Joe® agréé ou appelez le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723 pour de l'aide.
6. Une fois que le bloc-piles est à charge complète, retirez-le du chargeur en appuyant sur le bouton-poussoir de verrouillage et en le faisant glisser vers l'arrière pour le dégager du chargeur (Fig. 4).



7. Recharger la batterie au moment opportun prolongera la durée de vie de la batterie. Vous devez recharger le bloc-piles lorsque vous remarquez une chute de puissance de l'outil.

IMPORTANT! Ne laissez jamais le bloc-piles se décharger complètement, car ceci l'endommagerait irrémédiablement.

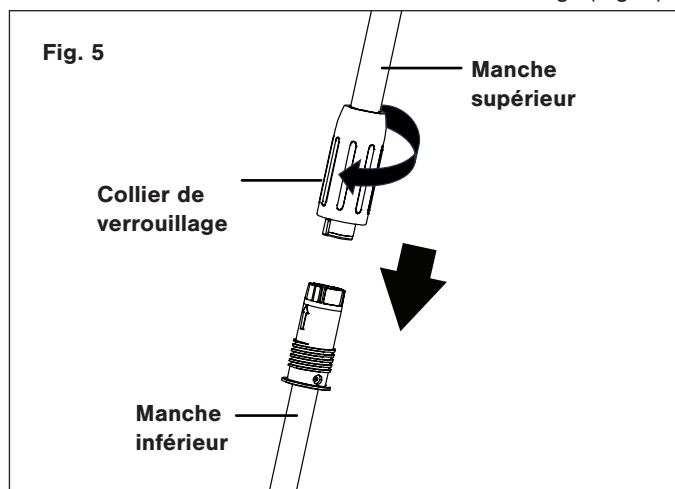
Charger un bloc-piles chaud ou froid

Le témoin vert sur la base du chargeur indique que la température du bloc-piles est en dehors de la zone normale pour se charger. Une fois que la température du bloc-piles est redevenue acceptable, il se charge normalement et le témoin passe au rouge sans clignoter. Les blocs-piles chauds ou froids prennent davantage de temps pour se charger.

Statut de charge lithium-ion			
Température de bloc-piles	Témoins sur base de chargeur	Témoins de charge de bloc-piles	Statut de charge en cours
Trop chaude	Vert	Clignotant ensemble	Aucune charge en cours
Zone normale	Rouge	Clignotant l'un après l'autre	Charge en cours normale
Trop froide	Vert	Clignotant ensemble	Aucune charge en cours

Assemblage

Glissez le poteau supérieur sur le poteau inférieur. Alignez et fixez-les ensemble en tournant le collier de verrouillage (Fig. 5).

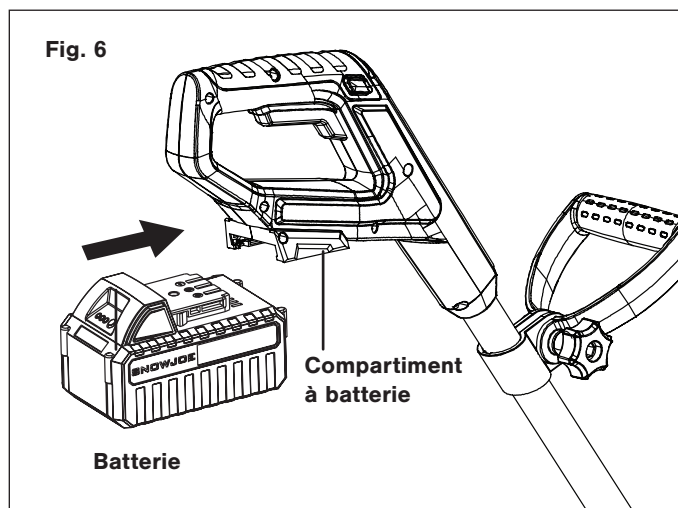


Utilisation

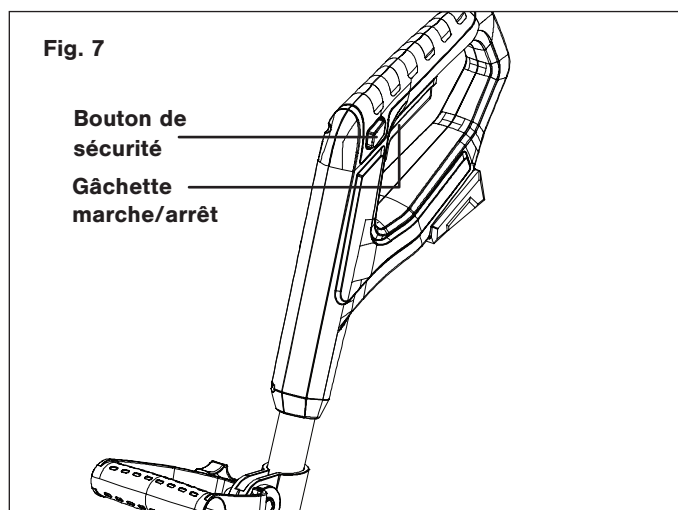
⚠️ AVERTISSEMENT! Maintenir la zone à déneiger exempte de pierres, jouets ou autres corps étrangers que les pales de la tarière pourraient ramasser et rejeter. Ces corps étrangers pourraient être couverts de neige et passer facilement inaperçus. Par conséquent, s'assurer de bien inspecter la zone de travail avant de commencer à déneiger.

Démarrage de l'outil

1. Faites glisser vers le bas la batterie dans le compartiment à batterie jusqu'à ce qu'elle se mette en place en s'encliquetant (Fig. 6).



2. Pour démarrer la pelle à neige sans cordon, appuyez sur le bouton de sécurité du côté de la poignée en le maintenant enfoncé à l'aide du pouce et pressez ensuite la gâchette marche/arrêt à l'aide des doigts. Une fois que l'outil est en marche, vous pouvez relâcher l'interrupteur de sécurité et commencer à déblayer la neige (Fig. 7).

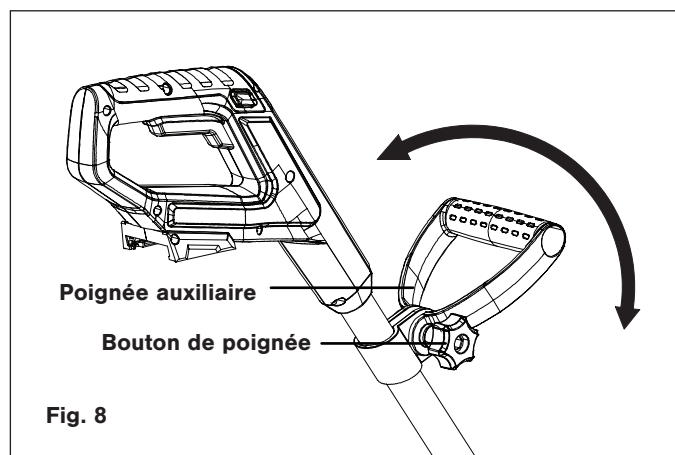


3. Pour arrêter la pelle à neige sans cordon, relâchez la gâchette marche/arrêt.

Réglage de la poignée

Pour régler l'angle de la poignée auxiliaire, suivez les instructions ci-dessous :

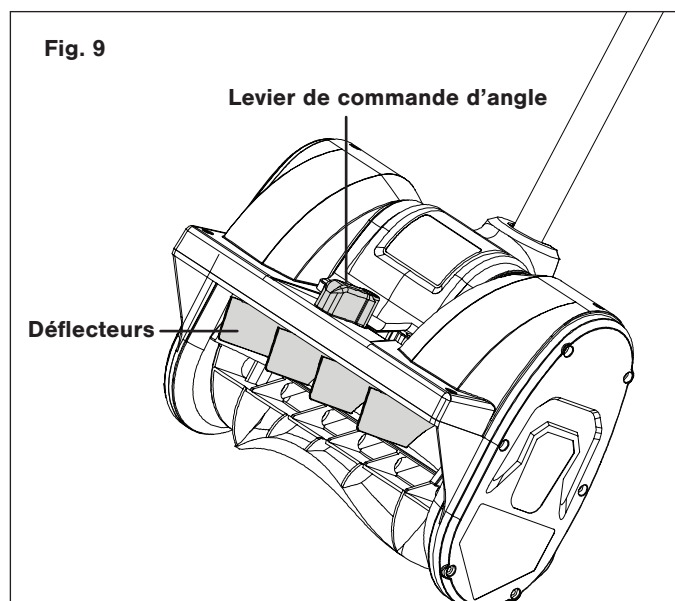
1. Arrêtez l'outil et retirez la batterie. Patientez jusqu'à ce que les pales s'arrêtent complètement.
2. Desserrez la poignée auxiliaire en tournant le bouton de poignée dans le sens antihoraire. Tournez la poignée auxiliaire jusqu'à ce que vous puissiez la saisir de façon confortable (Fig. 8).



3. Attachez la poignée en serrant le bouton de poignée. Insérez la batterie et reprenez votre travail.

Conseils d'utilisation

- Mettez la pelle à neige sans fil en marche. Poussez la pelle vers l'avant à un rythme qui vous convient, mais suffisamment lent pour dégager complètement le chemin. La largeur de dégagement de la pelle à neige et l'épaisseur de la neige doivent déterminer votre vitesse d'avancement.
- En réglant le levier de commande d'angle, vous pouvez diriger le rejet de la neige vers la droite ou la gauche. Tournez-le à droite pour un rejet à droite et tournez-le à gauche pour un rejet à gauche (Fig.9).



- Pour déneiger plus efficacement, rejetez la neige dans le sens du vent en pratiquant des tranchées se chevauchant légèrement.
- Si vous devez déneiger une surface recouverte de gravier ou de pierres concassées, inclinez la poignée vers le bas afin d'éviter que la lame de déneigement ne soit obstruée par des débris que les vis sans fin du rotor pourraient projeter.
- Cette pelle à neige sans cordon taille une tranchée de 30,5 cm de largeur pouvant mesurer jusqu'à 15 cm de profondeur, en un seul passage.
- Pour dégager des congères plus profondes, tenez la pelle à neige sans cordon par le manche supérieur et la poignée auxiliaire et effectuez un mouvement de balancement ou de balayage. Déblayez jusqu'à 15 cm de neige à chaque passage et répétez autant de fois que nécessaire.
- Retirez la batterie après utilisation de la pelle à neige sans cordon. Suspendez la pelle à neige pour ne pas la perdre ou l'endommager.

Entretien

Pour commander des pièces de rechange ou des accessoires authentiques pour la pelle à neige sans cordon Snow Joe® 24V-SS12-XR-CVR, veuillez vous rendre sur le site www.shopjoe.com ou communiquer avec le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723.

Entretien approprié de la batterie et du chargeur

⚠️ AVERTISSEMENT! Pour réduire le risque de se blesser, toujours débrancher le chargeur et retirer le bloc-piles du chargeur avant d'effectuer toute tâche d'entretien. Ne jamais démonter le bloc-piles ou le chargeur. Pour toutes les réparations, communiquer avec un revendeur Snow Joe® + Sun Joe® ou le service à la clientèle All Season Power.

- Pour réduire le risque de dommages corporels et matériels, ne plongez jamais votre bloc-piles ou votre chargeur dans un liquide et ne laissez jamais un liquide pénétrer à l'intérieur de ces composants.
- Nettoyez la poussière et les débris des ouvertures de ventilation du chargeur et des contacts électriques en soufflant dessus de l'air comprimé.
- Pour nettoyer le bloc-piles et le chargeur, utilisez uniquement un chiffon sec, en le tenant à l'écart de tous les contacts électriques. Certains produits de nettoyage ou solvants peuvent attaquer les pièces en plastique ou isolantes. Parmi ceux-ci figurent l'essence, l'essence de térébenthine, les diluants à peinture-laque, les diluants pour peintures, les solvants de nettoyage chlorés, l'ammoniac et les détergents ménagers contenant de l'ammoniac. N'utilisez jamais de solvants inflammables ou combustibles autour de blocs-piles, de chargeurs de batterie, de machines, d'appareils ou d'outils électriques.
- Le chargeur de batterie au lithium-ion IONMAX® 24VCHRG-QC ne comporte aucune pièce réparable par l'utilisateur.

Lubrification de la pelle à neige sans cordon

Cette pelle à neige sans cordon ne nécessite aucune lubrification. Tous les roulements sont lubrifiés à l'usine pour la durée de vie de l'outil.

Remisage

1. Examinez minutieusement la pelle à neige sans cordon pour vérifier qu'aucune pièce n'est usée, desserrée ou endommagée. Si vous devez faire réparer ou remplacer une pièce, communiquez avec un revendeur Snow Joe® + Sun Joe® agréé ou appelez le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723 pour de l'aide.
2. Retirez la batterie de la pelle à neige sans cordon avant de remiser celle-ci.
3. Remisez la pelle à neige sans cordon à l'intérieur, dans un endroit sec, sous clé et hors de portée des enfants, et ce afin d'éviter toute utilisation non autorisée de l'outil ou de l'endommager.

Rangement hors-saison de la batterie et du chargeur

- N'exposez pas le bloc-piles ou le chargeur à l'eau, à la pluie ou à tout ce qui pourrait les rendre humides. Le chargeur et le bloc-piles pourraient être endommagés de façon permanente. N'utilisez ni huile ni solvants pour nettoyer ou lubrifier le bloc-piles, et ce dans la mesure où le boîtier en plastique pourrait devenir cassant, se fissurer et risquer de blesser quelqu'un.
- Rangez le bloc-piles et le chargeur à température ambiante et dans un endroit non humide. Ne les rangez pas dans un endroit humide où les bornes pourraient se corroder. Comme pour les autres types de blocs-piles, une perte de capacité permanente peut se produire si les blocs-piles sont rangés pendant de longues périodes à une température élevée (supérieure à 40,5 °C).
- Les blocs-piles au lithium-ion IONMAX® 24VBAT-XR restent chargés plus longtemps que les autres types de blocs-piles lorsqu'ils sont rangés. En règle générale, il est préférable de débrancher le chargeur de batterie de la prise secteur et de retirer le bloc-piles du chargeur lorsque vous ne les utilisez pas. Hors-saison, avant de le ranger et pour maintenir son rendement optimal, rechargez le bloc-piles tous les six mois jusqu'à 60 % de sa capacité (deux témoins de charge allumés).

Mise en garde concernant les batteries et informations sur leur élimination

Éliminez toujours vos blocs-piles en vous conformant aux réglementations fédérales, provinciales ou territoriales et locales. Pour obtenir la liste des sites de recyclage, communiquez avec un organisme de recyclage de votre région.

⚠ MISE EN GARDE! Même déchargés, les blocs-piles emmagasinent une certaine énergie. Avant de les éliminer, utiliser du ruban isolant pour couvrir les bornes et empêcher ainsi les blocs-piles de provoquer un court-circuit, ce qui pourrait causer un incendie ou une explosion.

⚠ AVERTISSEMENT! Pour réduire le risque de dommage corporel ou d'explosion, ne jamais brûler ou incinérer un bloc-piles, même s'il est endommagé, à plat ou complètement déchargé. En brûlant, des vapeurs et des matières toxiques sont émises dans l'atmosphère environnante.

- Les batteries varient selon le type de machines, d'appareils ou d'outils. Consultez le manuel pour des renseignements spécifiques.
- N'installez que des piles neuves du même type dans votre produit (le cas échéant).
- Ne jetez pas les blocs-piles au feu.
- Les blocs-piles doivent être recyclés ou éliminés en observant les directives provinciales, territoriales ou locales.

Entretien, réparations et assistance technique

Si votre pelle à neige sans cordon Snow Joe® 24V-SS12-XR-CVR nécessite une réparation ou un entretien, veuillez appeler le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723.

Numéros de modèle et de série

Lorsque vous communiquez avec l'entreprise pour commander des pièces ou prendre rendez-vous pour une intervention technique chez un revendeur agréé, vous devez fournir les numéros de modèle et de série qui se trouvent sur l'étiquette autocollante apposée sur le caisson de l'outil. Copiez ces numéros dans l'espace réservé ci-dessous.

Veuillez noter les numéros suivants sur le caisson ou le manche de votre nouveau produit :																			
N° de modèle :																			
2	4	V	-	S	S	1	2	-	X	R	-	C	V	R					
N° de série :																			

24VCHRG-QC

Déclaration de conformité du fournisseur de la Federal Communications Commission (FCC)

⚠️ AVERTISSEMENT! Toute modification ou tout changement apporté à cet appareil et non approuvé par la partie à qui incombe la responsabilité de sa conformité pourrait annuler l'autorisation de l'utiliser.

Appareil de Classe B :

REMARQUE : ce matériel a été testé et il a été constaté qu'il est conforme aux limites des appareils numériques de Classe B, conformément à la Partie 15 des Règles de la FCC.

Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable dans une installation résidentielle.

Ce matériel génère, utilise et peut rayonner une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut être à l'origine d'un brouillage préjudiciable aux communications radio.

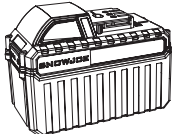
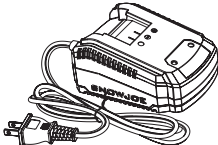
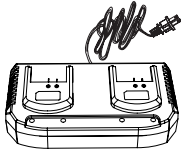
Toutefois, il n'est pas exclu que le brouillage affecte une installation particulière.

Si cet appareil est à l'origine de brouillage préjudiciable à la réception radio et télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'appareil, l'utilisateur est invité à supprimer le brouillage en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou repositionner l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil dans la sortie d'un circuit différent de celui dans lequel le récepteur est branché.
- Pour de l'aide, consulter le revendeur ou un technicien radio/télévision qualifié.

Accessoires en option

⚠️ AVERTISSEMENT! Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires Snow Joe® + Sun Joe® homologués. NE JAMAIS utiliser des pièces de rechange ou des accessoires qui ne sont pas destinés à être utilisés avec cette pelle. Communiquez avec All Season Power si vous n'êtes pas sûr que l'utilisation d'une pièce de rechange ou d'un accessoire particulier avec votre pelle soit sans danger. L'utilisation de tout autre accessoire ou pièce détachée peut être dangereuse et pourrait être la cause de dommages corporels ou de détériorations d'origine mécanique.

Accessoires	Description	Modèle
1 	Batterie au lithium-ion IONMAX® de 5,0 Ah et 24 V*	24VBAT-XR
2 	Batterie au lithium-ion IONMAX® de 8,0 Ah et 24 V*	24VBAT-XR8
3 	Batterie au lithium-ion IONMAX® de 12,0 Ah et 24 V*	24VBAT-XR12
4 	Chargeur rapide de batterie au lithium-ion IONMAX® de 24 V*	24VCHRG-QC
5 	Double chargeur de batteries au lithium-ion IONMAX® 24V*	24VCHRG-DPC
Pour plus d'options, veuillez vous rendre sur le site shopjoe.com		

REMARQUE : les accessoires sont sous réserve de changements sans que All Season Power soit pour autant tenue de donner un préavis desdits changements. Les accessoires peuvent être commandés en ligne sur le site shopjoe.com ou par téléphone en appelant le service à la clientèle All Season Power au 1-866-225-9723.

Dépannage

Conseils de dépannage

La plupart des problèmes sont faciles à résoudre. Consultez le tableau de dépannage pour connaître les problèmes courants et leurs solutions. Si les problèmes persistent ou si des réparations autres que ces ajustements mineurs sont nécessaires, veuillez appeler le 1-866-225-9723 pour obtenir de l'aide.

⚠️ AVERTISSEMENT! Toujours débrancher la batterie avant d'effectuer tout réglage, entretien ou réparation sur votre pelle à neige sans fil.

Problèmes	Mesure corrective
La machine ne démarre pas	• Insérez la batterie dans le compartiment jusqu'à ce qu'elle s'enclenche en place. • Assurez-vous que le bloc-batterie est suffisamment chargé. Appuyez sur le bouton de niveau de charge de la batterie pour vérifier le niveau de charge. • Poussez et maintenez l'interrupteur de verrouillage de sécurité situé sur le côté de la poignée avec votre pouce, puis appuyez sur la gâchette avec vos doigts. • Essuyez les contacts de la batterie avec un chiffon sec; vérifiez s'ils présentent de la corrosion.
La machine s'arrête pendant l'utilisation	• Rechargez la batterie; rechargez-la lorsqu'il ne reste qu'un seul voyant allumé. • Retirez la batterie et laissez le moteur refroidir pendant 5 à 10 minutes avant de reprendre l'utilisation. • Effectuez des passages moins profonds ou réduisez la vitesse d'avancement.
Mauvaise performance / la neige n'est pas déblayée ou éjectée	• Arrêtez l'appareil, retirez la batterie, attendez 10 secondes, puis utilisez l'outil de nettoyage (et non vos mains) pour dégager le carter. • Arrêtez l'appareil, retirez le bloc-piles, puis dégagez la vis sans fin à l'aide de l'outil de nettoyage. • Appuyez sur la poignée vers le bas pour maintenir le contact de la lame racleuse avec le sol; réduisez la vitesse d'avancement.
Le carter du rotor est bloqué	• Arrêtez immédiatement l'appareil, retirez la batterie et attendez 10 secondes jusqu'à l'arrêt complet; utilisez uniquement l'outil de nettoyage — N'utilisez JAMAIS vos mains. • Vérifiez si la vis sans fin est endommagée; n'utilisez pas l'appareil avec une vis sans fin endommagée — communiquez avec All Season Power.
La direction d'éjection de la neige est incontrôlable	• En réglant le levier de commande d'angle, vous pouvez diriger le rejet de la neige vers la droite ou la gauche. Tournez-le à droite pour un rejet à droite et tournez-le à gauche pour un rejet à gauche. • Retirez le bloc-piles; dégagez délicatement toute accumulation de glace ou de neige autour de la zone de rotation de la vis sans fin avant l'utilisation.
La batterie ne se charge pas / le voyant du chargeur reste rouge après le temps de charge standard de 2 h 20 min	• Laissez la batterie atteindre une température de charge sécuritaire (5 °C à 40,5 °C avant de la charger; ne chargez pas la batterie à l'extérieur par temps de gel. • Assurez-vous que la fiche du chargeur est complètement insérée dans la prise secteur et qu'elle est raccordée au port de charge de la batterie. • Essayez de recharger la batterie; si le voyant ne devient pas vert après 30 minutes, la batterie peut être en état de décharge excessive — communiquez avec All Season Power. • Remplacez la batterie lorsque l'autonomie diminue considérablement; commandez la batterie 24VBAT-XR.
La batterie se décharge rapidement / courte durée de fonctionnement	• Remplacez la batterie; commandez la batterie 24VBAT-XR. • Rangez la batterie à l'intérieur, à température ambiante; insérez-la juste avant l'utilisation par temps froid. • Rechargez la batterie; entreposez-la avec une charge de 40 à 60 % hors saison; rechargez-la tous les 6 mois.

Seul un spécialiste de l'entreprise peut être en mesure de corriger les problèmes qui ne peuvent pas être résolus à l'aide de ce tableau. Veuillez communiquer avec le service à la clientèle d'All Season Power au 1-866-225-9723.



NOTRE PROMESSE AUX CLIENTS + GARANTIE LIMITÉE

PAR-DESSUS TOUT, All Season Power, LLC (« All Season Power ») vous est dédié, à vous, notre client. Nous nous efforçons de rendre votre expérience aussi agréable que possible. Malheureusement, il arrive qu'un produit Snow Joe®, Sun Joe®, Aqua Joe® ou Auto Joe® (« Produit ») ne fonctionne pas ou tombe en panne dans des conditions d'utilisation normales. Nous pensons qu'il est important que vous sachiez à quoi vous attendre de notre part. C'est pourquoi nous avons une Garantie Limitée (« Garantie ») pour nos Produits.

NOTRE GARANTIE :

All Season Power garantit que les produits neufs, authentiques, motorisés et non motorisés sont exempts de défauts de matériaux ou de fabrication dans le cadre d'un usage domestique ordinaire pendant une période de deux ans à compter de la date d'achat ou de livraison par l'acheteur initial, utilisateur final, lorsqu'ils ont été achetés auprès d'All Season Power ou de l'un des vendeurs agréés d'All Season Power, avec une preuve d'achat. Étant donné qu'All Season Power n'est pas en mesure de contrôler la qualité de ses produits vendus par des vendeurs non agréés, cette garantie ne couvre pas les produits achetés auprès de vendeurs non agréés, à moins que la loi ne l'interdise. Si vous avez des questions sur la façon d'acheter auprès d'un vendeur autorisé, discutez avec nous à shopjoe.com/support ou appelez-nous au **1-866-225-9723**. Si votre produit ne fonctionne pas ou s'il y a un problème avec une pièce spécifique couverte par les termes de cette garantie, All Season Power choisira soit (1) de vous envoyer une pièce de rechange gratuite, (2) de remplacer le produit par un produit neuf ou comparable (qui peut inclure un produit remis à neuf, comme neuf) sans frais, ou (3) de réparer le produit. Comme c'est cool !

ENREGISTREMENT DU PRODUIT :

All Season Power vous encourage vivement à enregistrer votre produit. Vous pouvez vous inscrire en ligne à shopjoe.com/register, en discutant avec nous à shopjoe.com/support ou en appelant notre service à la clientèle au **1-866-225-9723**. Le fait de ne pas enregistrer votre produit ne diminuera pas vos droits à la garantie. Cependant, l'enregistrement de votre produit permettra à All Season Power de mieux répondre à vos besoins en matière de service à la clientèle.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE LIMITÉE :

La présente garantie est accordée par All Season Power à l'acheteur initial et au propriétaire initial du produit.

QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT ?

Cette garantie ne s'applique pas si le produit a été utilisé à des fins commerciales ou pour des applications non domestiques ou locatives. Cette garantie ne s'applique pas non plus si le produit a été acheté auprès d'un vendeur non autorisé. La présente garantie ne couvre pas non plus les modifications esthétiques qui n'affectent pas les performances. Les pièces d'usure comme les courroies, les tarières, les chaînes et les dents ne sont pas couvertes par la présente garantie et peuvent être achetées sur shopjoe.com ou en appelant le 1-866-225-9723.



Nous vous encourageons à utiliser des pièces de rechange et des accessoires **CERTIFIÉS AUTHENTIQUES** Snow Joe®, Sun Joe®, Aqua Joe® + Auto Joe®. Les dommages causés par l'utilisation d'autres pièces et accessoires sur votre produit ne seront pas couverts par la garantie. Vous pouvez trouver et acheter des pièces d'origine et des accessoires sur shopjoe.com en entrant le numéro de modèle de votre produit.

Lorsque vous enregistrez votre produit motorisé ou non motorisé auprès de All Season Power sur shopjoe.com/register, vous bénéficiez d'une couverture de garantie supplémentaire de 90 jours. De plus, vous aurez la possibilité d'acheter une extension de garantie au-delà de la garantie standard de 2 ans du fabricant. Vous avez le choix entre une, deux ou trois années d'extension de garantie par l'intermédiaire d'Extend, Inc. Des frais supplémentaires s'appliquent. Lorsque vous choisissez Joe®, vous n'achetez pas seulement une garantie prolongée ; vous achetez une tranquillité d'esprit totale en sachant que vous pouvez compter sur nos outils de premier ordre, notre soutien à la clientèle de premier ordre, notre couverture complète des produits et notre politique de retour sans tracas. Clavardez avec nous à shopjoe.com/support ou appelez-nous au **1-866-225-9723** 7 jours par semaine, de 10 h à 18 h (HNE). Nous sommes là pour vous aider !

Aucune garantie ne s'étend au-delà de celles énoncées dans le présent document. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE APPLICABLE AUX PRODUITS, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE.** Certains États n'autorisent pas la limitation de la durée d'une garantie implicite, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

NOUS NE SERONS EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, D'UNE RUPTURE DE CONTRAT OU D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que la limitation ou l'exclusion susmentionnée peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre. Cette garantie remplace celles qui sont imprimées dans les manuels des produits.

**AVIS IMPORTANT CONCERNANT VOS DROITS – À LIRE ATTENTIVEMENT
ENTENTE D'ARBITRAGE**

LA PRÉSENTE CONVENTION D'ARBITRAGE (LA « CONVENTION ») RÉGIT LA MANIÈRE DONT SERONT RÉGLÉES TOUTES LES RÉCLAMATIONS À NOTRE ENCONTRE CONCERNANT CET ACHAT ET/OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA PRÉSENTE CONVENTION ÉNONCE DES DROITS LÉGAUX IMPORTANTS. VEUILLER LIRE ATTENTIVEMENT LA PRÉSENTE CONVENTION.

EN ACHETANT NOS PRODUITS AUPRÈS DE NOUS OU DE TOUT TIERS, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE TOUT LITIGE ENTRE VOUS ET NOUS CONCERNANT CE PRODUIT SOIT RÉGLÉ PAR VOIE D'ARBITRAGE INDIVIDUEL EXÉCUTOIRE CONFORMÉMENT AUX MODALITÉS DE LA PRÉSENTE CONVENTION ET, À CE TITRE, VOUS RENONCEZ À VOTRE DROIT DE PARTICIPER À UNE ACTION COLLECTIVE OU DE REPRÉSENTER UN GROUPE DE CONSOMMATEURS DANS LE CADRE DE CES LITIGES. CETTE OBLIGATION D'ARBITRAGE ET CETTE RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS SONT SOUMISES À LA SECTION VII (APPLICATION AUX CONSOMMATEURS CANADIENS) CI-DESSOUS, QUI PRÉVAUT EN CAS DE CONFLIT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES MODALITÉS, VOUS DEVEZ RETOURNER LE PRODUIT DANS LES (30) JOURS SUIVANT SA RÉCEPTION.

LOI APPLICABLE; CONSENTEMENT

Le présent contrat est régi par la législation en matière d'arbitrage de la province ou du territoire canadien où vous résidez, ainsi que par les lois de cette province ou de ce territoire et les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent, sans égard aux principes de conflit de lois. En conservant le produit au-delà de trente (30) jours à compter de la date de réception, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté d'être lié par le présent contrat. Si vous n'acceptez pas le présent contrat, vous devez retourner le produit dans les trente (30) jours suivant sa réception pour obtenir un remboursement intégral du prix d'achat. Le présent contrat, y compris la disposition relative au choix de la loi applicable ci-dessus, est assujéti à la section VII (Application aux consommateurs canadiens) ci-dessous, qui prévaut en cas de conflit.

I. RÉSOLUTION PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE.

Toute réclamation ou tout litige entre vous et nous, ou l'une de nos filiales ou sociétés affiliées, nos agents ou représentants, découlant de ou lié de quelque manière que ce soit au produit ou au présent contrat, sera réglé par voie d'arbitrage définitif et exécutoire (sous réserve de la section VII ci-dessous). Cette obligation d'arbitrage s'applique, que la réclamation ou le litige porte sur un délit civil, une fraude, une fausse déclaration, la responsabilité du fait des produits, une négligence, une violation d'une loi ou toute autre théorie juridique. Vous reconnaissez et acceptez expressément de renoncer à votre droit d'intenter une poursuite fondée sur de telles réclamations ou différends et de faire trancher cette poursuite par un juge ou un jury. Nonobstant ce qui précède, l'une ou l'autre des parties peut demander à un tribunal compétent une mesure injonctive d'urgence ou toute autre mesure équitable, uniquement dans le but de prévenir un préjudice irréparable en attendant l'arbitrage, sans pour autant renoncer à son droit à l'arbitrage du différend sous-jacent.

II. RENONCIATION À LA PARTICIPATION À UNE ACTION COLLECTIVE.

Tous les arbitrages en vertu de la présente entente seront menés à titre individuel (et non collectif) (sous réserve de la section VII ci-dessous), et l'arbitre n'aura pas le pouvoir d'accorder une réparation collective. Vous reconnaissez et acceptez que le présent accord vous interdit expressément d'engager une procédure d'arbitrage en tant que représentant d'autrui ou de vous joindre à toute procédure d'arbitrage intentée par une autre personne. Vous reconnaissez et acceptez également que vous renoncez à votre droit d'agir à titre de représentant, de procureur général privé ou à tout autre titre représentatif, et/ou de participer en tant que membre d'un groupe de demandeurs à toute poursuite intentée contre nous et/ou des tiers liés.

III. PROCÉDURES D'ARBITRAGE.

A. Avant d'entamer toute procédure d'arbitrage en vertu du présent contrat, vous devez d'abord nous soumettre la réclamation ou le litige en appelant notre représentant au numéro sans frais 1-866-225-9723 et en fournissant tous les renseignements demandés. Il se peut que vous deviez nous fournir une déclaration écrite exposant la nature de votre réclamation ou de votre litige. Nous disposerons de quarante-cinq (45) jours à compter de la réception de cet appel (ou de cette déclaration écrite) pour régler cette réclamation ou ce différend (« période de règlement »). Si votre réclamation ou votre différend n'est pas réglé au cours de la période de règlement, vous pouvez entamer une procédure d'arbitrage conformément aux modalités du présent accord.

B. L'arbitrage de toute réclamation ou de tout litige en vertu du présent contrat sera mené conformément aux Règles d'arbitrage canadiennes de l'Institut canadien de règlement extrajudiciaire des différends (ADRIC) alors en vigueur. Ces règles et procédures sont disponibles sur le site Web de l'ADRIC à l'adresse www.adric.ca.

C. L'arbitre ne mènera pas d'arbitrage collectif; c'est-à-dire qu'il ne vous permettra pas d'agir à titre de représentant, de procureur général privé ou à tout autre titre représentatif pour le compte d'autrui dans le cadre de l'arbitrage.

D. L'arbitrage de toute réclamation ou de tout litige découlant de la présente entente se déroulera dans la province ou le territoire du Canada où vous résidez; toutefois, pour les réclamations d'un montant inférieur ou égal à 25 000 \$, vous pouvez choisir de mener l'arbitrage par téléphone ou par vidéoconférence, auquel cas aucune comparution en personne ne sera requise.

E. ARBITRAGE COLLECTIF. Si vingt (20) réclamations similaires ou plus sont déposées contre nous au cours d'une période de quatre-vingt-dix (90) jours (« dépôt collectif »), l'ADRIC administrera le dépôt collectif dans le cadre d'une procédure coordonnée. L'ADRIC sélectionnera jusqu'à dix (10) réclamations qui serviront de procédures indicatrices et qui seront résolues en premier. Les résultats des procédures indicatrices ne lieront pas les autres demandeurs, mais pourront être utilisés par les parties pour faciliter le règlement. Aucune autre réclamation relevant de la soumission en masse ne sera administrée ou soumise à l'arbitrage tant que les procédures indicatrices seront en cours. Tous les délais de prescription applicables seront suspendus pendant toute période de suspension prévue par la présente section. Cette disposition ne limite pas votre droit individuel à l'arbitrage.

F. ADMINISTRATEUR DE REMPLACEMENT. Si l'ADRIC n'est pas en mesure ou ne souhaite pas administrer une réclamation en vertu de la présente entente, les parties s'entendent mutuellement sur une autre institution d'arbitrage neutre; à défaut d'entente, l'administrateur est nommé par un tribunal compétent de la province ou du territoire où vous résidez.

IV. FRAIS.

Tous les frais administratifs liés à la procédure d'arbitrage engagée en vertu de la présente entente sont les suivants :

- A. Si la réclamation ou le différend faisant l'objet de la procédure d'arbitrage est inférieur à cinq mille dollars (5 000 \$ CA), votre part des frais administratifs ne dépassera pas cent dollars (100 \$);
- B. Si la réclamation ou le différend faisant l'objet de la procédure d'arbitrage se situe entre cinq mille dollars (5 000 \$ CA) et cinquante mille dollars (50 000 \$ CA), votre participation financière aux frais administratifs ne dépassera pas trois cents dollars (300 \$); et
- C. Si la réclamation ou le différend faisant l'objet de la procédure d'arbitrage dépasse 50 000 \$ CA, votre responsabilité financière à l'égard des frais administratifs sera conforme au barème des frais alors en vigueur pour l'ADRIC (ou tout autre administrateur applicable en vertu de la section III).
- D. Chaque partie assumera les honoraires et les frais de ses propres avocats, experts et témoins.

V. PETITES CRÉANCES.

Si une réclamation relève de la compétence d'un tribunal des petites créances, l'une ou l'autre des parties peut choisir de porter la réclamation devant ce tribunal plutôt que de recourir à l'arbitrage. Tout litige ne pouvant être tranché dans le cadre de la compétence d'un tribunal des petites créances sera résolu par arbitrage exécutoire, tel que décrit dans les présentes et conformément aux modalités de la présente entente. Tout appel d'un jugement rendu par un tribunal des petites créances sera résolu par arbitrage exécutoire selon les modalités de la présente entente.

VI. DIVISIBILITÉ.

Si une disposition du présent contrat est déclarée ou jugée illégale, inapplicable ou nulle, cette disposition ne sera sans effet que dans la mesure où elle est jugée illégale, inapplicable ou nulle, et le reste de la disposition ainsi que toutes les autres dispositions demeureront pleinement applicables.

VII. APPLICATION AUX CONSOMMATEURS CANADIENS.

A. Définitions. Aux fins de la présente section VII, le terme « consommateur canadien » désigne une personne qui achète ou utilise le produit principalement à des fins personnelles, familiales ou domestiques et qui, au moment du litige, réside au Canada.

B. Clause de sauvegarde. Aucune disposition du présent contrat n'oblige un consommateur canadien à soumettre un litige à un arbitrage obligatoire préalable au litige, ni ne le prive de son droit d'intenter ou de participer à un recours collectif, dans la mesure où une telle exigence ou renonciation est interdite, restreinte ou rendue nulle par la législation applicable en matière de protection des consommateurs de la province ou du territoire de résidence du consommateur canadien, y compris, sans s'y limiter, la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi de 2002 sur la protection des consommateurs (Ontario), la Loi sur la protection des consommateurs (Alberta), la Loi sur la protection des consommateurs et les pratiques commerciales (Saskatchewan), la Loi sur les pratiques commerciales et la protection des consommateurs (Colombie-Britannique), dans chaque cas telles que modifiées, réadoptées ou remplacées de temps à autre (y compris, pour plus de certitude, toute loi de remplacement en matière de protection des consommateurs d'une province ou d'un territoire), ainsi que toute loi équivalente de toute autre province ou de tout autre territoire. Dans la mesure où une disposition de la section I ou de la section II entre en conflit avec ces lois, cette disposition est nulle et inapplicable uniquement dans cette mesure, conformément à la section VI (Divisibilité), et n'affectera pas l'applicabilité du reste de la présente entente. Le présent paragraphe B ne s'applique que tant que, et uniquement dans la mesure où, la législation applicable en matière de protection des consommateurs décrite ci-dessus demeure en vigueur et ne peut être légalement modifiée ou faire l'objet d'une renonciation par entente.

C. Effet de la clause de sauvegarde. Lorsque le paragraphe B s'applique, un consommateur canadien conserve le droit d'intenter ou de participer à une procédure, y compris un recours collectif, devant un tribunal compétent de sa province ou de son territoire de résidence. Aucune disposition de la présente section VII n'empêche un consommateur canadien de convenir, après la survenance d'un litige, de soumettre ce litige à un arbitrage exécutoire conformément aux sections I à V du présent accord.

D. Aucune atteinte aux droits légaux. Aucune disposition du présent entente, y compris sa clause de choix de la loi applicable, n'a pour but ni n'a pour effet de priver un consommateur canadien de toute protection accordée par les dispositions impératives de la législation en matière de protection des consommateurs de sa province ou de son territoire de résidence, y compris tout droit de saisir un tribunal que cette législation préserve.

E. Conflit. En cas de conflit entre la présente section VII et toute autre disposition du présent contrat, la présente section VII prévaudra en ce qui concerne les consommateurs canadiens.

All Season Power LLC
794 School House Road
New Castle, DE 19720
Entrée en vigueur : janvier 2026



This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



shopjoe.com